RECHERCHES

ET

REFLEXIONS

SUR L'OPÉRATION CÉSARIENNE;

SUIVIES d'une note sur l'accouchement de la femme Marville ; du procès-verbal de l'ouverture du corps et d'un arrêté de la Société de Médecine relatif à l'opération césarienne.

Par le citoyen BAUDELOCQUE aîné, Professeur d'Accouchemens à l'Ecole de Médecine, etc.

Extraites du tome cinquième du Recueil périodique de la Société de Médecine.

Vendémiaire, an VII.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIETE DE MEDECINE, RUE D'ARGENTEUIL, n°. 211.

Voir avec le p[...] ouvrage, Réflex[...] du cit. Bodin, int[...] Réflexions analy[...] sur les différentes méthodes de pra[...] l'opération césar[...]

* Voir avec ces recherches celles par M. Simon imprimées dans les to. 1 et 2 in 4° ou 3 et 5 in 12 des mémoires de l'académie de chirurgie.



EXTRAIT

DU RECUEIL PÉRIODIQUE

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

Recherches et réflexions qui pourront servir à éclaircir les questions suivantes : 1°. Existe-t-il des cas où l'accouchement soit physiquement impossible par la voie naturelle ? 2°. Ces cas étant déterminés, l'opération césarienne est-elle d'une nécessité indispensable ? 3°. L'opération césarienne est-elle essentiellement mortelle pour la femme ?

Lues dans la séance du 22 fructidor et dans celle du 2e. jour complémentaire, an VI.

Suite du Rapport sur l'observation du cit. BACQUA.

Par le cit. Baudelocque aîné.

Plus une opération paroît extraordinaire aux yeux de la multitude, plus ses consé- Recherches sur l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

quences sont grandes et les occasions de la pratiquer rares, plus il est important aussi d'en recueillir les faits toujours épars, et qui ne se présentent que de loin en loin, soit pour en constater l'utilité ou pour en démontrer les dangers; soit pour la perfectionner ou pour la faire rejetter. Plus les cris de la proscription se font entendre contre cette opération, plus la gloire de l'art de guérir et le bien de l'humanité qui fait l'objet de cet art, commandent aux sociétés savantes de l'examiner, de la discuter, de fixer le degré de confiance qu'elle mérite, et les bornes dans lesquelles elle doit être circonscrite. Aucune des opérations de chirurgie ne paroîtra plus propre sous tous ces rapports, à fixer l'attention de la Société de Médecine que l'opération césarienne: car aucune n'intéresse plus de parties, et ne découvre un plus grand nombre de celles dont l'intégrité, toujours facile à détruire, est le plus nécessaire à l'entretien de la santé et de la vie: aucune ne se pratique plus rarement, et n'a de conséquences plus grandes, soit du côté des avantages qu'elle procure, soit dans le mal qui en résulte, quand elle n'est pas suivie de succès: aucune enfin depuis deux siècles n'a eu d'adversaires plus ardens, ni peut-être plus de partisans éclairés.

Si l'opération césarienne est justement re-

gardée comme la plus grande et la plus dangereuse de toutes les opérations de notre art, elle doit paroître aussi bien autrement importante dans son objet que toutes les autres, puisqu'en n'exposant que la vie d'un seul individu, comme toutes celles-ci, elle peut en conserver deux et quelquefois trois.

Recherches sur l'opération césarienne.

En accueillant l'observation du citoyen Bacqua (1), et toutes celles de son espèce, la Société de Médecine se proposera moins d'offrir aux gens de l'art quelques nouvelles preuves des avantages qu'on peut retirer de l'opération césarienne, que de les mettre à même d'examiner les faits que contiendront ces observations, de les comparer entr'eux et avec ceux qui sont déjà connus, même dans les cas où elle n'a pas eu de succès, afin de déterminer ce qu'on doit faire pour assurer davantage celui-ci, d'après ce qu'on a fait ici pour l'obtenir, et ce que l'on a peut-être négligé dans les cas où l'on n'a pu s'en procurer. En publiant ces nouvelles observations, elle appellera de nouvelles lumières dans son sein; ses correspondans se hâteront de lui communiquer leurs réflexions; des faits encore inconnus lui parviendront, et elle les réunira à la masse de ceux

(1) Voyez le n°. XXIV de ce recueil.

Recherches sur l'opération césarienne.

qu'il lui est facile de recueillir en ce moment. S'ils ne sont pas tous aussi consolans que ceux dont nous lui avons rendu compte dans l'une de ses dernières séances, elle saura les rendre tous utiles, en les faisant concourir au même but, celui de fixer l'opinion qu'on doit avoir sur l'opération césarienne. La Société peut, à cet égard, imprimer à l'ouverture de sa brillante carrière, le sceau que l'Académie de chirurgie n'auroit pas manqué de mettre à la sienne en la terminant, si elle eût pu en entrevoir la fin si prochaine. On attendoit depuis longtems que cette célèbre Académie se prononçât sur l'opération césarienne; qu'elle en fixât les bornes; qu'elle déterminât la meilleure méthode de la faire; et qu'elle en assignât la rang ainsi que celui de la section de la symphise du pubis, si elle les admettoit l'une et l'autre. Ce travail est encore à faire; un grand nombre de matériaux attendent la main qui doit les employer: un plus grand nombre manque peut-être, mais la Société les trouvera en s'occupant de cet objet, et chacun de ses membres s'empressera de les fournir. L'opération césarienne est redevenue le sujet d'une grande controverse : c'est le retranchement derrière lequel se cachent les ennemis de ces hommes courageux et éclairés qui ont osé l'entreprendre, et qui, méprisant les traits empoi-

sonnés qu'on ne cesse de lancer contre eux, la pratiqueroient encore, sans doute, s'ils rencontroient de nouveau ces cas où elle est évidemment nécessaire. Mais les hommes timides n'osant braver ces mêmes traits, commettront de grandes fautes, et livreront au trépas la mère et l'enfant qu'ils auroient pu sauver, comme on pourroit en citer des exemples récens, si la réunion des hommes instruits qui composent la Société de Médecine, n'admet et ne consacre le principe de la nécessité de cette opération. Puissent les réflexions que je vais lui offrir, l'éclairer sur sa véritable gloire et les intérêts de l'humanité, à la défense desquels elle emploie ses veilles et ses talens!

Recherches sur l'opération césarienne.

On ne peut méconnoître aujourd'hui les avantages de l'opération dont il s'agit, ni les dangers qui en paroissent inséparables. Plus de cent cinquante observations recueillies depuis le siècle de Rousset jusqu'à nous, ne permettent plus de douter des uns ni des autres; d'atténuer ceux-là et d'exagérer ceux-ci. Les dangers qui environnent cette opération, ne doivent paroître plus grands aujourd'hui que ceux qui résulteroient de sa proscription, qu'aux yeux de la prévention ou de l'ignorance. L'homme instruit y trouvera des avantages, réels dans

Recherches sur l'opération césarienne.

les cas même qu'on voudroit employer pour la faire rejetter. Elle n'a pas toujours eu de succès ; et le plus souvent il faut l'avouer, toute affligeante que soit cette vérité, la femme y a succombé. Mais dans ces mêmes cas, quelle auroit été la destinée de la femme sans cette opération ? la mort, qu'elle ne pouvoit éviter, eût-elle été plus douce ou moins cruelle ? Et quel auroit été le sort de l'enfant constamment sauvé par cette opération, quand elle a été faite à tems, c'est-à-dire, pendant qu'il vivoit encore ? La femme étoit perdue sans ressource et son enfant de même : car par quelle autre voie la nature ou l'art viendroient-ils à leur secours ? La femme résistera-t-elle long-tems aux efforts douloureux et impuissans qu'elle fait pour expulser l'enfant ; et celui-ci les supportera-t-il avec moins de dangers ? Combien de fois n'a-t-il pas succombé dans une lutte moins pénible, et sous des efforts moins violens que ceux qui s'épuisent inutilement contre les obstacles qui exigent l'opération césarienne ? Sa mort est donc assurée, et celle de la femme ne l'est pas moins (1) : le témoignage des accoucheurs est unanime sur

(1) Voyez la note placée à la page 82.

Recherches sur l'opération césarienne.

ce point. En vain quelques hommes, étrangers à l'art, sans doute, soutiendront-ils le contraire; citeront-ils quelques exemples qui tendent à démentir cette assertion; à prouver que les efforts de l'accouchement cesseront plutôt ou plus tard chez les femmes dont il est question, et que la nature employera d'autres moyens, d'autres voies pour les délivrer du fardeau de la grossesse: que chez les unes, la putréfaction qui s'empare de l'enfant après sa mort, et dont les progrès sont quelquefois très-rapides, le disposera à se mouler à la forme de la filière qui s'est refusée d'abord à son passage; ou que ses membres séparés par cet agent destructeur seront expulsés isolément: que chez les autres, la matrice enflammée s'ulcérera, et transmettra au dehors par la voie de quelques abcès ce même enfant, soit entier, soit par lambeaux, comme on l'a remarqué à la suite des grossesses extra-utérines; et peut-être dans quelques-uns des cas où la mauvaise conformation du bassin nécessite l'opération césarienne. Mais que peuvent quelques exemples contre des milliers d'autres qu'on a dédaignés recueillir, ou qu'on a eu intérêt de laisser dans l'oubli, et qui feroient connoître combien de pareilles ressources

Recherches sur l'opération césarienne.

sont incertaines, combien on manqueroit de sagesse en comptant sur ces efforts extraordinaires déjà si destructeurs par eux-mêmes (1)! Ce n'est pas sur des exceptions, sur des faits isolés, que la Médecine fonde ses préceptes, mais sur ce que l'observation offre de plus constant.

En nous instruisant qu'on ne doit rien attendre de ces efforts dans le cas où l'accouchement est évidemment impossible par la voie naturelle, l'observation nous apprend également que dans beaucoup de ces cas l'art n'offre d'autre ressource que l'opération césarienne, et que tous les moyens qu'on a voulu y substituer en ont eu les inconvéniens sans en procurer les avantages.

La nécessité de cette opération n'est plus un problême; elle ne peut paroître douteuse aujourd'hui qu'aux hommes qui ont intérêt de la combattre, n'importe par quel motif. Elle est aussi solidement établie que celle de la lithotomie, contre laquelle personne n'oseroit s'élever; parce qu'il est quelquefois aussi impossible d'extraire l'enfant par la voie naturelle, que de retirer de la vessie un calcul volumineux par le canal de l'urètre. L'opération césarienne a cela de par-

(1) Voyez la note placée à la page 82.

ticulier qu'elle est toujours urgente, et que l'opération de la taille ne l'est presque jamais ; que le plus court délai peut la rendre inutile pour l'enfant et plus dangereuse pour la mère, tandis que l'autre peut-être différée sans de grands inconvéniens.

Recherches sur l'opération césarienne.

Pour faire reconnoître généralement ce principe, et pour le faire admettre par ses détracteurs même, comme par la classe nombreuse des hommes qui n'ont pas fait une étude approfondie de notre art, il faut prouver d'abord l'existence des cas où l'accouchement est impossible par la voie naturelle, et ensuite l'insuffisance des autres moyens de l'opérer. Cette tâche présente un vaste plan ; elle doit être le sujet de plusieurs mémoires très-étendus, pour lesquels nous avons déjà beaucoup de matériaux réunis : le tems seul a manqué pour les mettre dans l'ordre qui leur convient, et les soumettre au jugement des hommes clairés qui cultivent la Médecine, et spécialement cette branche qui a rapport à l'objet de ces mémoires.

Les auteurs qui ont écrit sur l'opération césarienne depuis Rousset jusqu'à nous, ont pensé qu'elle devenoit nécessaire dans le cas de grossesse extra-utérine ; dans celui

Recherches sur l'opération césarienne.

où l'enfant a passé tout entier dans la cavité abdominale à l'occasion de la rupture de la matrice; dans celui d'une hystérocèle, ou hernie de matrice, semblable à ce qu'en a décrit Sennert; dans celui où des tumeurs, des brides, des cicatrices, des adhérences ou autres affections des parties molles renfermées dans le bassin, viendroient à obstruer ce canal osseux, le col de la matrice, où le vagin; enfin, lorsque le bassin est tellement défectueux par lui-même, qu'il n'existe plus entre ses dimensions et celles de la tête du fétus, le rapport nécessaire à l'accouchement.

Ier cas.

On ne peut admettre l'existence d'une grossesse extra-utérine, quelle qu'en soit l'espèce, sans avouer l'impossibilité absolue de l'accouchement par la voie naturelle, l'enfant étant entier et vivant : aucune vérité n'a moins besoin de preuves. Mais la nécessité de l'opération césarienne ne paroîtra pas une conséquence inévitable de ce principe. Pour admettre cette opération, il faudroit démontrer qu'il y auroit alors plus d'avantages à la faire, ou moins de risques à courir pour la femme, qu'en abandonnant celle-ci et son enfant aux seuls efforts de la nature, comme on l'a fait jusqu'au moment actuel. Ce point

de doctrine doit faire le sujet de l'un des mémoires annoncés plus haut.

Recherches sur l'opération césarienne.

IIe cas.

L'impossibilité de ramener l'enfant à travers la matrice pour l'extraire par la voie naturelle, lorsqu'il a été jetté tout entier dans la cavité abdominale à l'occasion de la rupture de ce viscère, est aussi bien démontrée que celle de délivrer la femme, autrement que par l'opération césarienne, de celui qui s'est développé dans la trompe ou dans l'ovaire : mais cette opération est bien plus expressément indiquée alors que dans ces derniers cas, parce que le tems de la faire est mieux connu ; parce qu'elle ne peut avoir d'aussi grands inconvéniens qu'à la suite des grossesses extra-utérines, et qu'avec l'assentiment presque général des auteurs, elle compte déjà quelques succès en sa faveur.

IIIe cas.

Si les exemples de hernies de la matrice à travers l'anneau inguinal et l'arcade crurale, sont rares, un seul suffit pour en établir la possibilité, quelque difficulté qu'on éprouve à en expliquer le mécanisme. On connoît le fait rapporté par Sennert, et celui dont Ruisch fait mention. Mais ces faits ne paroissent pas de la même espèce. Dans celui de Sennert, ne pouvant réduire la matrice chargée du produit de la conception, au

Recherches sur l'opération césarienne.

neuvième mois de la grossesse, on fut obligé de pratiquer l'opération césarienne : dans celui de Ruisch, une sage-femme retourna l'enfant, et en fit l'extraction par la voie naturelle. Ce dernier ressemble parfaitement à ce que nous avons observé plusieurs fois à l'occasion des grandes obliquités de la matrice en devant, chez des femmes qui avoient un écartement considérable à la ligne blanche, et chez lesquelles ce viscère n'étoit soutenu que par les tégumens communs ; au lieu qu'on ne peut méconnoître dans celui de Sennert, une hystérocèle inguinale ; comme notre collègue Lallement, chirurgien en chef de la maison dite *la Salpêtrière*, en a présenté un exemple à l'Ecole de Médecine, au mois de pluviôse an 4. La matrice étoit sortie complétement par l'anneau inguinal du côté droit, et formoit une tumeur au pli de l'aîne et au haut de la cuisse : elle étoit saine et d'un volume presque naturel. D'après l'inspection de la pièce, chacun seroit forcé de convenir que l'accouchement eût été impossible autrement que par l'opération césarienne, si la femme fût devenue grosse pendant l'existence de cette hernie très-ancienne, et déjà irréductible malgré la vacuité et le peu de volume de la matrice. Voilà donc plusieurs cas où

la nécessité de cette opération est fondée sur l'impossibilité physique de l'expulsion de l'enfant par la voie naturelle et sur l'insuffisance des autres moyens d'opérer l'accouchement. Quelle seroit en effet celle des méthodes connues qui deviendroit applicable dans ces sortes de cas ? Seroit-ce par le moyen du forceps, des crochets, ou de la section du pubis qu'on se proposeroit de le terminer ? Il est évident qu'aucune de ces ressources ne convient alors. Les bornes de l'art ne paroissent pas aussi resserrées dans le cas où l'impossibilité de l'accouchement provient de la mauvaise conformation du bassin, ou de quelques affections contre nature des parties molles que renferme ce canal. D'une part, on a cru qu'on pouvoit prévenir le grand volume du fétus, en bornant son développement et son accroissement pendant la grossesse, comme on peut le diminuer au moment de l'accouchement ; et de l'autre, on a pensé qu'il seroit aussi facile d'agrandir le bassin de la femme, que d'inciser le col de la matrice obstrué, dur et squirreux ; que de couper les brides et les cicatrices qui retrécissent le vagin ; que de détruire les adhérences des parois de ce canal, et de le dilater ; que d'enlever les tumeurs qui l'affectent ou qui ont leur siége dans le tissu

Recherches sur l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

cellulaire qui l'enveloppe, et qui l'unit aux parties circonvoisines. Nous ne jetterons qu'un coup-d'œil rapide sur toutes ces affections des parties molles qui paroissent susceptibles d'opposer de grands obstacles à l'accouchement, pour nous occuper ensuite de la mauvaise conformation du bassin qui semble appartenir bien plus à notre sujet.

IVe. cas.

Il est évident que la plupart des affections dont il s'agit n'exigent pas l'opération césarienne; parce qu'on peut rétablir le canal destiné au passage de l'enfant, au moyen de quelques incisions, ou de dilatations convenables. Mais nous ne devons pas espérer de détruire aussi facilement et avec le même succès, les tumeurs dures, squirreuses, qui ont leur siége dans le tissu cellulaire du vagin; qui sont liées étroitement à la vessie, au rectum, et au col de la matrice; qui ont une base très-large; qui avoisinent ou qui enveloppent les vaisseaux hypogastriques et les nerfs. Il y auroit autant d'ignorance que de témérité à entreprendre d'enlever entiérement, ou partiellement, ces sortes de tumeurs. Si les auteurs n'ont fait qu'entrevoir la possibilité qu'il s'en rencontrât de semblables au moment de l'accouchement; s'ils n'en ont fait mention que pour n'omettre aucune des cau-

ses

sès qui exigent l'opération césarienne, nous sommes bien convaincus aujourd'hui qu'il peut en exister qui ne laissent d'autre ressource que celle de cette opération. Nous en ferions connoître un exemple intéressant, si notre collègue Coutouly, qui a plus de titres que nous pour le présenter à la Société, n'étoit pas dans l'intention de le faire : c'est celui de la femme Desnos de la rue Saint-Denis. Cette femme, dès sa plus tendre enfance peut-être, ou long-tems avant son mariage, portoit une tumeur dure, squirreuse, dont la base étroitement liée à l'un et à l'autre os pubis, au bas de l'ilium droit et à l'ischium, comprenoit environ les deux tiers de la surface interne du bassin, qu'elle obstruoit au moment du premier accouchement, au point que son volume et sa forme firent croire pendant un instant que c'étoit la tête même de l'enfant qui s'étoit plongée dans ce canal. Mais bientôt l'erreur fut reconnue, et l'accoucheur appella deux de ses confrères, Coutouly et moi. L'opération nous auroit paru dès-lors très-indiquée, si nous avions pu nous dissimuler ses dangers, et le peu d'espoir de conserver l'enfant après un travail déjà de plus de trente heures. Nous résolûmes de tenter d'autres moyens. La main pouvant encore pénétrer à

Recherches sur l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

travers le bassin, quoiqu'avec la plus grande peine, nous crûmes qu'il seroit préférable de retourner l'enfant, et de l'amener par les pieds, en mutilant ensuite la poitrine et la tête, si elles ne pouvoient sortir autrement : mais on ne put exécuter ce projet; il fut impossible d'aller chercher le second pied, et de faire descendre le tronc en tirant sur celui qu'on avoit péniblement dégagé; il fallut y renoncer, et commencer par ouvrir et dépecer la tête; opération qui exigea cinq heures de travail : une longue pratique ne nous avoit encore rien offert d'aussi difficile, ni de suites de couches aussi alarmantes sans être mortelles. La femme Desnos ne dut sa conservation qu'à la surveillance infatigable de son accoucheur.

La tumeur étant devenue plus volumineuse encore et plus dure pendant les deux années entières qui s'écoulèrent entre cet accouchement et le second, ne permettoit plus d'user des mêmes moyens pour opérer ce dernier. D'ailleurs, la femme Desnos n'auroit jamais consenti à ce qu'on mutilât ce second enfant, quand les accoucheurs en auroient entrevu la possibilité : elle connoissoit à quel danger l'avoit exposée le sacrifice du premier; elle vouloit conserver celui qu'elle portoit dans

son sein, et sa famille n'ignoroit pas, depuis deux ans, que ce n'étoit que par l'opération césarienne qu'on pouvoit lui procurer cet avantage. Cette femme s'y soumit, et ne goûta le bonheur d'être mère que pendant cinq jours, l'opération n'ayant eu de succès que pour l'enfant, qui étoit au-dessus de la grosseur commune, et bien portant.

Recherches sur l'opération césarienne.

La tumeur mise à découvert par l'ouverture du cadavre, avoit *trois* pouces *cinq* lignes de hauteur; *deux* pouces *dix* lignes d'épaisseur, dans la direction du pubis au sacrum; et *trois* pouces *trois* lignes d'un côté à l'autre du bassin. Celui-ci avoit *trois* pouces *trois* lignes de diamètre de la symphise du pubis au sacrum, et *quatre* pouces *sept* lignes transversalement. L'une des dimensions de ce bassin n'excédoit conséquemment celle de la masse squirreuse que de *cinq* lignes, et l'autre, d'*un* pouce *quatre* lignes. La tumeur étant très-dure, comme le sont toutes celles de son espèce, le bassin de la femme Desnos considéré relativement à l'accouchement, paroîtra infiniment plus resserré que la plupart de ceux dont la mauvaise conformation a paru exiger l'opération césarienne.

Ve. cas. Difformités du bassin.

La connoissance de l'excédent des diamètres de la tête du fétus sur ceux du bassin de la

Recherches sur l'opération césarienne.

femme, ne suffit pas, dans tous les cas, pour assurer que l'accouchement d'un enfant à terme et vivant, sera impossible par la voie naturelle : il faudroit, pour la certitude de ce jugement, connoître de plus les changemens que ces mêmes dimensions peuvent éprouver dans le cours du travail. L'accouchement ne deviendroit jamais impossible par cette voie, si le bassin défectueux pouvoit constamment s'agrandir selon le besoin, ou si la tête du fétus pouvoit se comprimer au point que ses diamètres devinssent plus petits que ceux de ce canal; ou bien si ce rapport pouvoit s'obtenir constamment au moyen de l'accroissement de ces derniers et de la diminution des premiers. Pour décider que l'accouchement dont il s'agit, est physiquement impossible, il faudroit donc connoître, 1°. quel est le rapport qui existe entre les dimensions du bassin défectueux et celles de la tête du fétus; 2°. de combien ces dernières peuvent diminuer par les efforts de l'accouchement, et de combien peuvent s'augmenter les premières : ce qui ne peut être rigoureusement déterminé. Mais quelques données bien connues d'après l'observation, suffiront au but qu'on se propose ici ; et on ne pourra s'égarer en les prenant pour règles.

Si la femme accouche le plus souvent sans

de très-grandes difficultés, c'est que les dimensions de son bassin surpassent de quelque chose celles de la tête de l'enfant; que cette tête n'éprouve que peu de frottement dans son trajet à travers ce canal, et que les parties molles cèdent aisément aux agens qui tendent à les développer. Ce rapport n'ayant pas lieu chez toutes les femmes, toutes ne peuvent jouir des avantages du plus grand nombre. Chez les unes, c'est le volume de la tête du fétus, plus grand que de coutume, qui excède le developpement naturel du bassin; et chez les autres, c'est ce canal osseux qui manque du développement nécessaire au passage d'une tête de volume ordinaire; mais dans toutes l'accouchement ne peut se faire que les dimensions de l'un ne s'accroissent, et que celles de l'autre ne diminuent, jusqu'à ce que le rapport indiqué plus haut ait lieu.

Recherches sur l'opération césarienne.

Il est assez prouvé que les dimensions du bassin ne peuvent augmenter de beaucoup sans la destruction de l'une ou de plusieurs des symphises, et l'altération de toutes; autrement cet accroissement est si foible qu'on pourroit douter de son existence. Il faudroit un écartement de plus de six lignes entre les os pubis (ce qui n'arrive presque jamais), pour donner une ligne de plus au diamètre

Recherches sur l'opération césarienne.

du détroit supérieur, qui passe du haut de la symphise de ces mêmes os à l'angle sacro-vertébral. Des expériences multipliées ont assez fait connoître cette vérité pour qu'on ne puisse la contester ; et des observations aussi nombreuses ont inspiré assez de craintes sur les suites d'un écartement plus considérable, pour qu'on ne cherche plus à l'obtenir.

Puisque le bassin ne peut se développer au-delà de zéro chez la plupart des femmes, d'une ligne au plus chez quelques-unes seulement, et qu'une plus grande ampliation chez toutes ne peut être que le résultat d'une opération qui n'est encore admise que par un très-petit nombre de personnes de l'art, il faudra donc presque tout attendre de la réduction de la tête du fétus : mais cette réduction elle-même, comme l'accroissement du bassin, a ses bornes, au-delà desquelles elle ne peut aller sans être aussi funeste pour l'enfant, que l'écartement des symphises du bassin ne le devient pour la mère. D'ailleurs, quand la nature mettroit à contribution l'une et l'autre de ces ressources en même tems, elle ne parviendroit pas davantage à établir chez toutes les femmes le rapport de dimensions nécessaires au but de ses efforts ; et il y auroit

encore de ces cas où l'accouchement ne pourroit se faire.

Recherches sur l'opération césarienne.

La réduction de la tête du fétus s'opère de deux manières : chez quelques enfans le crâne change de forme seulement ; il s'alonge du front à l'occiput, et se comprime d'une bosse pariétale à l'autre ; il gagne dans un sens, il perd dans un autre ; et quelle que soit l'étendue de ces changemens, la cavité qui renferme le cerveau n'en est presque pas diminuée. Nous avons vu plusieurs de ces enfans naître vivans, quoiqu'ils eussent éprouvé de pareils changemens en traversant le bassin défectueux de la mère : chez les uns, la tête n'offroit que *deux* pouces *six* à *huit* lignes d'épaisseur, tandis qu'elle avoit jusqu'à *cinq* pouces de longueur du front à l'occiput ; *six* pouces, *six* pouces et *demi*, et même plus du bas du menton à l'extrêmité postérieure de la suture sagittale. Chez les autres, elle avoit perdu quelques lignes de moins dans le premier sens, et avoit un peu moins gagné selon sa longueur : chez tous, ayant repris sa forme naturelle dès le lendemain de la naissance, elle offroit au-delà de *trois* pouces *un quart* d'épaisseur, et au-dessous de *quatre un quart* de longueur de devant en arrière. Faudra-t-il conclure de ces observations rares et insolites,

Recheches sur l'opération césarienne.

que ces mêmes têtes auroient éprouvé de plus grands changemens avec aussi peu d'inconvéniens, si elles avoient eu à traverser un bassin plus difforme et plus resserré ? Personne n'en tirera, sans doute, une telle conséquence.

Si la tête de quelques enfans a pu franchir sous nos yeux, à l'aide d'un travail pénible et long-tems soutenu de la part des organes de la femme, un bassin resserré au point de n'avoir que *deux* pouces et *demi* de petit diamètre dans le détroit supérieur; et celle de plusieurs autres enfans, un bassin de *trois* pouces moins *un quart:* chez un bien plus grand nombre, la tête n'a pu se mouler de la sorte à la filière d'un bassin moins étroit; et chez aucun, elle n'a traversé celui qui étoit au-dessous de *deux* pouces et *demi* de diamètre, quoique poussée par des efforts également soutenus, et continués plus long-tems encore. D'où l'on voit que les changemens que la tête du fétus paroît susceptible d'éprouver, dépendent de certaines dispositions qui ne se rencontrent que très-rarement au terme de la maturité de la grossesse. Chez le petit nombre d'enfans que nous avons vu naître avec avantage, dans les cas rapportés ci-dessus, elle étoit molle et flexible, l'ossification y étoit peu avancée; les sutures étoient lâches, et les fontanelles

spacieuses. Elle ne peut éprouver le même changement de forme, quand elle est d'une solidité ordinaire au terme de neuf mois. Si elle se réduit de quelques lignes suivant son épaisseur, c'est aux dépens du chevauchement des pariétaux; et celui-ci ne peut aller fort loin sans que le péricrâne et la dure-mère ne se détachent des os. En même tems que les pariétaux se chevauchent par leur bord supérieur, ils s'avancent aussi sur l'occiput et sur le coronal qui paroissent s'enfoncer au-dessous d'eux; de sorte que le crâne s'en trouve diminué en même tems selon sa longueur et selon son épaisseur. Si le diamètre de cette boëte osseuse excède encore celui du bassin, le chevauchement des os ne pouvant aller au-delà, un des pariétaux se brise, se fracture et s'enfonce; ou bien il se déprime seulement, ce qui est infiniment plus rare; et alors de nouveaux désordres se joignent à ceux de l'engorgement du cerveau, de la désunion du péricrâne et de la dure-mère, et l'enfant meurt dans le sein de sa mère. Tous ces désordres ont été bien observés à l'inspection anatomique de ces mêmes enfans.

Recherches sur l'opération césarienne.

Les considérations suivantes sont bien plus importantes encore et bien plus concluantes.

Recherches sur l'opération césarienne.

Pour que la tête du fétus se moule de cette sorte à la filière du détroit resserré qu'elle doit traverser, il faut qu'elle puisse s'y engager et s'y avancer à l'instar d'un coin; ce qui suppose à ce détroit une largeur qui ne se rencontre pas dans tous les bassins difformes. Aucune observation jusqu'à présent ne démontre bien authentiquement la possibilité de l'accouchement à travers un bassin au-dessous de deux pouces et demi de petit diamètre; et des milliers de faits attesteroient, si on avoit eu soin de les recueillir, qu'il n'a eu lieu que très-rarement chez les femmes dont ce diamètre n'étoit que de deux pouces et demi, même de trois pouces moins un quart: celles qui ont conservé leurs enfans à ce degré de mauvaise conformation, n'en ayant été redevables qu'à l'état d'imperfection où sembloit être la tête de ces enfans, à la flexibilité des os et à la laxité des sutures, comme on l'a remarqué plus haut. D'où les hommes d'un esprit juste concluront avec nous que l'accouchement d'un enfant à terme de volume ordinaire, et vivant, est le plus constamment impossible quand le diamètre du bassin n'a que deux pouces et demi. De plus, que telle femme qui est accouchée une fois en pareille circonstance, parce que la tête du fétus étoit

molle et flexible, peut ne plus jouir de cet avantage, quel que soit le nombre de ses grossesses; de même qu'une autre femme, après plusieurs accouchemens des plus laborieux dans lesquels on a été obligé de mutiler l'enfant, peut aussi dans la suite accoucher une ou plusieurs fois, avec moins de peine et plus d'avantage.

Recherches sur l'opération césarienne.

La mesure des changemens que peut éprouver le crâne du fétus tant dans sa forme que dans ses dimensions, étant assez connue, d'après ces données générales, comme celle de l'accroissement que peut recevoir le cercle du bassin difforme, il est impossible de ne pas admettre des cas où l'accouchement ne pourra se faire malgré ces ressources souvent plus spécieuses que réelles; puisqu'il en est dans lesquels les dimensions de la tête excéderont encore de beaucoup celles du bassin de la femme, quelle que soit l'augmentation qu'aient reçue celles-ci, et la diminution qu'aient éprouvée celles-là. Si on exigeoit la preuve de cette assertion, nous ne la rechercherions pas dans les plus grandes difformités du bassin; celui qui n'est que médiocrement resserré, pouvant la donner amplement. Si on admet que la tête d'un enfant parfaitement à terme, d'une grosseur et d'une solidité ordinaires, ne peut tra-

Recherches sur l'opération césarienne.

verser un bassin de deux pouces et demi, n'est-il pas surabondamment démontré qu'elle trouvera plus d'obstacles encore de la part de celui qui n'aura que deux pouces, et que toute exception alors à la loi générale sera impossible : car quel que soit l'état d'imperfection des os du crâne et de leurs sutures, la tête ne pourra s'engager dans un pareil bassin, s'y mouler et le traverser. Rejetter cette vérité, ou la méconnoître, c'est supposer qu'il n'existe aucun de ces bassins très-difformes et très-serrés, et que ceux qu'on a conservés dans quelques collections, ont été altérés ou déformés au gré des personnes de l'art, après avoir été détachés des sujets. Ce seroit de notre part outrager la raison que de nous arrêter à démontrer ce qu'une pareille supposition a d'extraordinaire.

Depuis le bassin le plus ample et le plus régulier dans sa forme, jusqu'au plus étroit et au plus contrefait, on remarque une variété bien digne de fixer l'attention du physicien. Nous conservons de ces bassins difformes depuis trois pouces et un quart de diamètre jusqu'à quatorze à quinze lignes, et même au-dessous de cette dernière mesure encore ; puisqu'on remarque sur celui d'un squelette de femme singuliérement contrefait, que le

fond de la cavité cotyloïde droite n'est éloigné que de trois à quatre lignes au plus de l'angle sacro-vertébral. Il en existe sans doute encore de semblables dans le cabinet de quelques-uns de nos confrères; et le riche Museum de Guillaume Hunter en offroit plusieurs, depuis six lignes et demie à sept lignes de diamètre jusqu'à vingt-une lignes. Nous nous rappellons aussi que le célèbre Camper écrivoit en 1778 au secrétaire de l'académie de chirurgie, qu'on venoit de faire l'opération césarienne à une femme dont le bassin n'avoit, à l'ouverture du cadavre, qu'un pouce hollandois de diamètre, environ onze de nos lignes. Si l'histoire de la section césarienne, et celle de la section de la symphise du pubis, ne présentent pas encore parmi nous d'exemples de bassins aussi contrefaits et aussi resserrés, on y en découvre beaucoup où le diamètre du détroit supérieur n'étoit que d'un pouce sept à huit lignes, de deux pouces et de deux pouces et demi.

Il n'a été question encore dans ce travail que de la mauvaise conformation du détroit supérieur: l'autre détroit peut offrir également les mêmes irrégularités dans son développement et dans ses dimensions; mais elles s'y rencontrent bien plus rarement que dans le

Recherches sur l'opération césarienne.

premier. Si la mauvaise conformation d'un seul peut apporter de très-grands obstacles à l'accouchement ; il en résulte de bien plus grands encore, quand le bassin est mal-conformé dans toutes ses parties en même tems.

Si l'on peut assurer d'après ces réflexions fondées sur l'observation même, qu'aucun enfant à terme et d'une grosseur ordinaire, ne peut naître naturellement, lorsque le bassin n'offre pas deux pouces et demi de petit diamètre, que de cas doivent paroître appartenir au domaine de la médecine opératoire des accouchemens? Et combien ils paroîtront plus multipliés encore, si l'on se rappelle qu'il n'y a que peu de femmes qui puissent se délivrer seules, quoique ce diamètre ait deux pouces et demi, et même trois pouces moins un quart, et qu'à peine s'en trouve-t-il quelques exemples dans les auteurs! Solayrès faisoit mention dans ses leçons d'une femme dont il n'avoit évalué le bassin qu'à deux pouces et demi de petit diamètre, et qui étoit accouchée très-heureusement de son premier enfant. Nous en avons connu une autre chez laquelle le même diamètre ne paroissoit avoir que cette étendue; et une seconde, où il étoit de deux pouces huit à neuf lignes. La femme Rouillé, morte des suites de la section du pu-

bis en 1785, étoit accouchée une fois sur quatre avec le même avantage, quoique son bassin n'eût que deux pouces six lignes de petit diamètre. Notre collègue Chaussier écrivoit à l'académie de chirurgie en 1778, qu'une femme de Dijon dont le bassin n'offroit réellement que deux pouces neuf lignes d'ouverture du haut du pubis au sacrum, avoit conservé trois enfans sur six. Plusieurs autres femmes aussi contrefaites auront pu jouir du même bonheur sans doute; mais le nombre en paroîtra bien petit comparativement à celui des femmes chez lesquelles il a fallu mutiler l'enfant pour terminer l'accouchement, au même degré d'étroitesse du bassin. La femme Rouillé dont il est parlé plus haut, n'a pu en conserver qu'un sur quatre; la femme Dubelloy sur laquelle on a également fait la section de la symphise du pubis, qu'un sur dix; la femme Huguet soumise à la même opération, un sur trois; et une autre opérée à Wurtzbourg, par Siébold, en a perdu sept, quoique son bassin eût deux pouces neuf lignes: trois enfans avoient été mutilés de même chez une femme à laquelle Vermond fit l'opération césarienne avec succès en 1767; une autre femme opérée par Millot en 1774, n'a pu en conserver un seul sur six, depuis

Recherches sur l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

cette opération; celle qui fait le sujet de l'observation du citoyen Bacqua, en avoit également trois à regretter lorsqu'elle fut soumise à la même opération; et tant d'autres enfin de ces tendres victimes n'avoient pas été traitées différemment dans la vue de ménager les jours de leurs mères avant qu'on eût osé porter l'instrument dans le flanc de celles-ci, pour en sauver quelques-uns.

Quoiqu'il soit bien démontré que la femme ne peut accoucher naturellement et d'un enfant vivant, lorsque le petit diamètre n'est pas au-dessus de deux pouces et demi, l'impossibilité absolue de l'accouchement n'en paroîtra pas une conséquence inévitable, puisqu'il reste encore quelque espoir de l'opérer, soit en retournant l'enfant, soit en le tirant avec des instrumens. Mais les hommes instruits qui examineront ces diverses méthodes, en sentiront bientôt les difficultés, les dangers et l'insuffisance même, dans la plupart des cas dont il s'agit. On n'a pas extrait un seul enfant vivant, à travers un bassin de deux pouces et demi, soit en l'amenant par les pieds, soit au moyen du forceps; quoique des accoucheurs s'attribuent de pareils succès. En suivant la première de ces deux méthodes, souvent on s'est vu dans l'obligation

Recherches sur l'opération césarienne

l'obligation d'écraser le crâne du fétus, de l'ouvrir, de le dépecer avec les crochets pour prévenir la détroncation, ou bien on a arraché le tronc, on l'a séparé de la tête, et celle-ci est restée au-dessus du détroit; ce qui a offert de bien plus grandes difficultés pour l'extraire ensuite. L'application du forceps ne sauroit procurer plus d'avantages. S'il est possible encore de saisir la tête au moyen de cet instrument, on ne peut l'extraire, et après beaucoup d'efforts aussi dangereux qu'inutiles, on est également obligé d'y renoncer pour recourir à d'autres moyens. S'il y a autant de dangers, soit pour la mère, soit pour l'enfant, à tenter l'une ou l'autre de ces deux méthodes quand le diamètre du bassin n'a que deux pouces et demi, il y auroit de l'ignorance et de l'impéritie à se conduire ainsi, lorsque ce diamètre est au-dessous de cette mesure : le crochet seul peut alors paroître recommandable, comme il cesse de l'être à son tour, quand le vice de conformation est des plus grands. En effet, comptant pour rien la perte de l'enfant qu'on immole de la manière la plus cruelle et la plus douloureuse, que ne doit-on pas craindre pour la femme, de l'usage de cet instrument conduit profondément, sans guide et comme

Recherches sur l'opération césarienne.

au hasard ? Sera-t-on assuré d'en implanter constamment la pointe sur la tête du fétus, et lorsqu'elle s'en écartera, de la détourner des parties de la mère qui l'enveloppent si étroitement et qui tapissent d'ailleurs le bassin ? En mutilant cet enfant, sera-t-on assuré de conserver la femme ? Il ne seroit pas difficile de prouver qu'il en est mort bien davantage à la suite de l'usage des crochets que de l'opération césarienne ; si on avoit formé un recueil de toutes celles qu'on a délivrées, ou tenté de délivrer au moyen des crochets, comme on l'a fait à l'égard des femmes qui ont été soumises à cette dernière opération. Nous avons constamment observé des contusions et des déchirures à la matrice, à la vessie, au vagin, au rectum, et à d'autres parties circonvoisines, à l'ouverture des cadavres de celles qui étoient mortes à la suite d'un pareil accouchement ; le cas paroissant bien plus favorable à l'application des crochets, puisque le bassin étoit au-dessus de deux pouces de diamètre. Bien peu de femmes, sans doute, consentiroient à laisser mutiler leurs enfans, si elles connoissoient tous les dangers auxquels on les expose elles-mêmes par ce pénible sacrifice.

Si la seule pensée de porter ces instrumens

meurtriers sur un enfant vivant, pour conserver la mère, est affligeante pour l'homme de l'art qui connoît toute la dignité de ses fonctions; que ne doit-il pas lui en coûter pour recommencer chaque année le même sacrifice en faveur de la même femme, et quelquefois en faveur de plusieurs dans le même espace de tems, lorsqu'il exerce dans une grande cité comme Paris, et qu'il s'y est acquis assez de célébrité pour être appellé dans les cas les plus difficiles? Si les dernières ressources que nous avons à examiner ici étoient aussi meurtrières pour la mère, que les crochets le sont pour l'enfant, des loix sages devroient interdire le mariage aux femmes assez contrefaites pour ne pouvoir accoucher comme les autres. Ces loix épargneroient à l'homme vertueux la douleur de se voir contraint quelquefois de commettre une sorte de crime, plus grand il est vrai envers la nature qu'envers la société, uniquement parce qu'il exerce un art consolant et bienfaisant. Loin de proscrire l'opération césarienne, d'autres loix devroient obliger de la faire; si l'on parvient à démontrer que ce soit la seule qui puisse conserver l'enfant, sans être essentiellement mortelle pour la femme.

Recherches sur l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

La mort de l'enfant est le seul motif qui puisse autoriser l'usage des crochets et autres instrumens de ce genre : mais comment en acquérir la certitude pendant qu'il est encore renfermé dans le sein de sa mère, et que le doigt peut à peine toucher un des points de sa surface; tandis qu'il est quelquefois si difficile d'obtenir cette certitude dans les premiers momens de sa naissance, quoiqu'exposé tout entier aux regards et pouvant être touché partout ? Quand sa mort est récente et que la putréfaction n'en est pas avancée, on doit toujours craindre de se tromper. Combien de fois après des apparences assez bien fondées, n'a-t-on pas entendu les gémissemens douloureux de l'enfant qu'on venoit d'arracher du sein de sa mère par un procédé aussi barbare, excusable au plus dans les premiers siècles de l'art; ou n'a-t-on pas vu les membres épars et palpitans accuser cet art alors destructeur, ou celui qui l'exerçoit, d'un attentat d'autant plus révoltant, qu'aucune des loix protectrices de l'innocence ne pouvoit le punir? En admettant qu'il soit facile d'acquérir la certitude de la mort du fétus et celle conséquemment que les instrumens dont il s'agit, n'agiront que sur un cadavre; il est douloureux de rappeller qu'il pourra

se rencontrer encore des occasions où il faudra recourir à d'autres moyens, malgré cette intime conviction ; comme celles où le diamètre du bassin n'a que six, douze, et même dix-huit à vingt lignes : car il est bien démontré que les crochets ne sont point applicables alors. Proposera-t-on pour ces cas, comme on l'a fait pour d'autres qui sont bien moins graves, de borner d'avance le développement du fétus, en faisant observer un régime austère à la femme pendant sa grossesse, en l'assujettissant à une diète rigoureuse et en ne lui accordant d'alimens que ce qui est exactement nécessaire à l'entretien de sa vie ; ou bien de provoquer l'accouchement avant le terme ordinaire ? La première de ces propositions ne sauroit être accueillie de la part des gens instruits ; d'ailleurs peu de femmes parmi celles qui sont le plus communément affectées de ces grands défauts de conformation, qui semblent exclure tout autre moyen d'opérer l'accouchement que l'opération césarienne, pourroient se soumettre à un pareil régime, étant presque toutes dans l'indigence et obligées de travailler pour subsister. Que d'exemples d'ailleurs à opposer au sentiment de ceux qui croiroient borner ainsi le développement du fétus, toujours

Recherches sur l'opération césarienne.

indépendant de la manière de vivre de la mère, et de la quantité comme de la qualité des alimens qu'elle prend!

L'idée de provoquer l'accouchement avant l'époque ordinaire, trouvera peut-être plus de partisans, quoiqu'elle ne puisse être plus heureuse dans ses résultats. Quelques accoucheurs pourront l'accueillir uniquement parce qu'elle leur paroîtra la conséquence de l'observation même. Mais avec un peu de réflexion, ils s'appercevront aisément du peu d'identité qu'il y a entre les cas qui nous occupent et ceux où l'accouchement prématuré a pu combler les vœux d'une famille depuis long-tems dans l'attente d'un enfant vivant, qu'elle ne pouvoit espérer d'une grossesse à terme. Parce que plusieurs femmes sont accouchées fortuitement une fois au terme de huit mois, ou de sept même d'un enfant vivant, n'ayant pu l'être précédemment au terme de neuf sans des secours extraordinaires, comme le forceps, ou les crochets, s'ensuivra-t-il que celles dont le bassin est très-étroit accoucheront de même? Une femme ayant éprouvé le chagrin de voir mutiler ses trois premiers enfans, se réjouit un instant d'une chûte qui avoit provoqué l'accouchement au huitième mois

Recherches sur l'opération césarienne.

de sa quatrième grossesse, espérant en conserver le fruit, qu'on ne put encore sauver après un travail très-long. Une autre, soumise à l'opération césarienne avec succès en 1774, accoucha plusieurs fois au terme de sept mois, et toujours de la manière la plus laborieuse, quoique ses enfans fussent très-petits et ne pesassent que deux livres et demie. Aucun n'a vécu au-delà de 36 à 48 heures. (1) S'il a fallu constamment chez cette dernière quinze à seize heures de grands efforts pour faire passer un enfant aussi petit à travers un bassin de deux pouces et demi; si de pareils efforts ont été impuissans chez la première femme, quoique le diamètre du bassin eût trois lignes de plus; qu'auroit-on pu espérer d'un travail plus long dans le cas où ces deux bassins n'auroient eu qu'un pouce, un pouce et demi, et même deux pouces? Nous croyons inutile de multiplier les faits de cette espèce pour prouver qu'en bien des circonstances l'accouchement ne seroit pas plus assuré par la voie naturelle, au huitième mois, même au septième, qu'au terme de neuf. Le provoquera-t-on plutôt encore?

(1) Cette femme en a eu deux autres encore qu'il a fallu mutiler, ayant été portés à terme.

Recherches sur l'opération césarienne.

Autant vaudroit-il attendre la maturité de l'enfant, pour le mutiler alors, si le bassin est assez large pour permettre de le faire. Si nos loix punissent de mort la mère qui détruit son enfant, et de la même peine celui qui provoque l'accouchement par des moyens violens, dans l'intention de dérober une grossesse plus avancée à la connoissance du public, permettront-elles ces ressources criminelles, lorsqu'il ne s'agira que de soustraire la femme à la nécessité de l'opération césarienne ? Livrons ces réflexions au jugement des moralistes et des législateurs éclairés ; et concluons qu'il y a des cas où l'on ne pourroit rien espérer de l'accouchement avant terme, puisqu'il s'en est trouvés où le bassin n'avoit que six lignes et demie à sept lignes de diamètre.

La section de la symphise du pubis sembloit devoir écarter à jamais ces moyens désastreux, l'usage des crochets, des perce-crânes et autres instrumens meurtriers, ainsi que l'accouchement prématuré et l'opération césarienne. Cette conception hardie, digne du dix-huitième siècle, si elle eût été plus heureuse dans ses effets, présentée avec le brillant d'une découverte importante pour l'humanité, ne pouvoit manquer de plaire et

d'être généralement accueillie des gens de l'art comme du public. Tandis que ses partisans se multiplioient dans toute l'Europe, sans l'examiner, quelques hommes seulement réunissoient leurs efforts pour faire entendre qu'il falloit la soumettre à l'expérience avant de l'adopter ; d'autres également en petit nombre, loin de partager l'enthousiasme qu'excitoit cette découverte, ont cru devoir le modérer en s'élevant contre l'opération, et en lui attribuant des inconvéniens que l'observation n'avoit pas encore dévoilés, il est vrai, mais qu'elle n'a que trop confirmés depuis. Sigault qui avoit pensé d'abord qu'elle devoit procurer au bassin, dans tous les cas de mauvaise conformation, l'amplitude nécessaire au libre passage de l'enfant, et remplacer constamment l'opération césarienne ; plus instruit d'après quelques essais dont les suites avoient été moins heureuses que sur la femme Souchot, la restreignit à ceux dans lesquels le bassin avoit au moins deux pouces et demi de petit diamètre. S'il n'a pas fait publiquement cet aveu, c'est que la mort qui l'enleva prématurément, ne le lui a pas permis sans doute. Nous pouvons affirmer que telle étoit son opinion avant sa mort, ayant été appellé par lui et l'un de ses

Recherches sur l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

confrères, médecin de Paris, le 19 juillet 1785, pour faire l'opération césarienne à une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces moins une ligne de petit diamètre ; cet ami de la vérité prononçant hautement que la section du pubis à ce terme de mauvaise conformation n'auroit pas plus de succès qu'elle n'en avoit obtenu chez la femme Vespres, opérée le 15 novembre 1778. Si l'opération césarienne faite du plein consentement de ce médecin et de celui de plusieurs de ses confrères, n'a pas eu plus d'avantage pour la mère, qu'il n'en espéroit de la section du pubis, elle a conservé l'enfant qui est âgé aujourd'hui de plus de treize ans.

La nouvelle opération avoit été pratiquée déjà plus de fois à cette époque, quoique dans l'espace de sept années et demie, que la césarienne ne l'avoit été dans le cours de plus de vingt-cinq ans ; et l'opinion commençoit à ne plus être la même à son égard. On pouvoit alors calculer ses avantages et ses inconvéniens, d'après l'observation ; déterminer les cas où elle pouvoit procurer au bassin l'accroissement de diamètre nécessaire au libre passage de l'enfant, ceux où elle pouvoit suppléer à quelques-unes des méthodes connues antérieurement, et ceux enfin

trop multipliés qui ne laissoient d'autre voie que l'opération césarienne.

Recherches sur l'opération césarienne.

Dans le nombre de trente-quatre femmes opérées jusques vers le milieu de 1787, (aucun fait n'est depuis parvenu à notre connoissance,) tant en France, que dans les pays étrangers, et sur lesquels nous avons pu recueillir quelques détails (1), on remarque que vingt-trois ont guéri, que onze sont mortes; que onze enfans seulement sont venus vivans et vingt-trois morts. Nous avouerons, pour être exacts, que plusieurs de ces derniers paroissoient privés de la vie avant qu'on fit l'opération. Parmi les vingt-trois femmes conservées, six étoient précédemment accouchées naturellement; huit sont accouchées

(1) Nous ne comprenons pas dans ce nombre la femme des environs d'Hesdin, sur laquelle Bonnard, chirurgien de cette dernière commune, pratiqua l'opération césarienne, le 12 février 1778, n'ayant pu achever la section du pubis, à cause de *l'ossification de la symphyse*, ni celle qui fut soumise à cette opération dans l'hôpital de Lectours, le 8 juillet 1788, après qu'on eût tenté toutes les autres ressources de l'art, jusqu'à l'opération césarienne même : ayant pensé que ces deux faits appartenoient plutôt à l'histoire de cette dernière opération qu'à la première. Voyez la notice des opérations césariennes faites sans succès.....

Recherches sur l'opération césarienne.

aussi naturellement depuis ; et peut-être même un plus grand nombre, ce que nous n'avons pu vérifier, n'ayant pas été à même de nous intruire de tout ce qui a pu se passer à l'égard de ces mêmes femmes depuis plus de quinze ans. Dans ce nombre de trente-quatre, il ne se trouve pas une seule femme dont le bassin présente l'image de la plus grande défectuosité qui soit connue. On a publié que celui de la femme Dubelloy, opérée par Alph. Leroy, n'avoit que vingt-une lignes, ainsi que celui d'une autre femme des environs de Saint-Pol-de-Léon : mais les six accouchemens qui avoient précédé l'opération chez la première, et les trois qui ont eu lieu depuis, quoiqu'aucun des enfans ne soit venu vivant, annoncent assez que le bassin sans être bien fait, n'étoit pas aussi resserré qu'on l'avoit jugé, pour qu'il soit inutile d'en donner d'autres preuves : comme deux accouchemens très-ordinaires et très-heureux chez l'autre femme ne laissent aucun doute sur la bonne conformation de son bassin. Celui de la femme Vespres, opérée par Sigault, en novembre 1778, et celui d'une autre désymphisée dans le grand hospice de Lyon, en décembre 1781, sont les plus défectueux de tous ceux sur lesquels la nou-

velle opération a été faite; celui de Lyon n'ayant qu'un pouce sept lignes, et l'autre un pouce dix lignes. Le bassin des autres étoit beaucoup moins resserré, et on peut assurer sans crainte d'être démenti par le fait, si on parvient un jour à se procurer tous ces bassins, qu'on n'a coupé le pubis avec succès sur aucun de ceux qui offroit au-dessous de deux pouces et demi de petit diamètre dans le détroit supérieur, ou même sur ceux de deux pouces et demi juste.

Si toutes ces femmes n'ont pas succombé aux suites de l'opération, c'est que leur bassin étoit plus grand qu'on ne l'avoit estimé, et que l'écartement des os n'a pas été aussi considérable qu'on a voulu se le persuader; comme il seroit très-facile d'en acquérir la preuve. La femme Vespres est morte le cinquième jour de l'opération. Celle de Lyon, cinquante-deux heures après; une troisième opérée par Demathiïs, le neuvième jour; et une autre par Alph. Leroy, vers la fin du huitième. Un chirurgien de Paimpol, dans la ci-devant Bretagne, en vit mourir une autre, le 11 février 1783, une heure et demie après l'opération, pour avoir porté l'écartement à deux pouces et demi juste (1). Une

(1) Le bassin de cette femme, celui des deux autres

Recherches sur l'opération césarienne.

femme de la ville d'Arras, mourut le cinquième jour de l'opération; une de Mons, le sixième à la suite d'un écartement de quatre travers de doigt; une de Dusseldorff, le onzième; une à Gênes, le seizième; celle de Spire, le huitième; une à Naples, dans le moment même (1); et une autre, dans les vingt-quatre heures (2). Le plus petit de tous ces bassins, désymphisés avec aussi peu d'avantage, étoit de deux pouces cinq lignes (3). Les autres avoient deux pouces et demi, deux pouces dix lignes, et jusqu'à trois pouces: le plus grand écartement a été de deux pouces sept lignes.

Si toutes ces femmes sont mortes des suites de l'opération et du grand écartement des os pubis, comme on ne peut en douter d'après le procès-verbal de l'ouverture du cadavre

---

opérées par Démathüs et Leroi, font partie de ma collection. Ces deux derniers ont deux pouces et demi de petit diamètre.

(1) On ne connoît ce fait, que d'après Lauverjat: Traité sur l'opér. césar. pag. 252.

(2) L'auteur en me communiquant ce fait m'a prié de ne pas le nommer.

(3) On excepte de ce nombre, le bassin de la f. Vespres, et celui de la f. de Lyon.

de celles qu'on a été à même d'examiner, qui oseroit penser aujourd'hui avec quelques personnes qui feignent encore de le croire, qu'on a porté l'écartement jusqu'à trois pouces, sans le plus foible inconvénient, sur d'autres femmes dont le bassin étoit beaucoup plus resserré? S'il a fallu chez celles dont nous venons de parler, employer beaucoup de forces pour extraire l'enfant, après l'avoir retourné; recourir au forceps et aux crochets même pour dégager les autres, qui pourra se persuader, qu'un écartement de deux pouces et demi, même de trois pouces, a ouvert une voie facile à travers des bassins plus étroits que ceux des femmes dont il s'agit? Si la plupart des enfans de ces femmes, sont morts dans les pénibles efforts qu'il a fallu faire pour les extraire après l'opération, peut-on accorder que d'autres enfans plus remarquables par leur grosseur, sont venus librement et sans dangers à la suite de cette opération?

Recherches sur l'opération césarienne.

On connoît aujourd'hui tout ce qu'on peut espérer de la section du pubis, et tout ce qu'on doit en redouter, parce qu'on sait à une ligne près, ce qu'un écartement donné de la part de ces os, peut ajouter à chaque diamètre du détroit supérieur, et à quel

Recherches sur l'opération césarienne.

point il peut détruire l'intégrité des symphises sacro-iliaques ; les avantages qui peuvent en résulter pour l'enfant, et ses dangers pour la mère étant subordonnés à ce produit. On n'ignore plus qu'un écartement de deux pouces et demi, par exemple, en ajoutant davantage au diamètre, qui n'avoit primitivement que deux pouces considéré du pubis au sacrum, qu'à celui qui étoit de trois pouces, en devient aussi plus fâcheux en ce qu'il donne lieu à de plus grands désordres dans les symphises sacro-iliaques ; et que le bassin qui en reçoit le plus d'accroissement n'en devient pas plus propre pour cela à donner un libre passage à l'enfant, que celui qui en reçoit une plus foible augmentation. On peut voir ce que nous avons publié à cet égard, dans les deuxième et troisième édition de notre ouvrage.

Il est donc démontré par l'observation même, que la section de la symphise du pubis, loin de procurer au bassin le plus défectueux, le développement nécessaire à l'accouchement, ne le procure pas même à celui qui n'est que médiocrement resserré et dont le diamètre est naturellement de deux pouces et demi; comme il est prouvé que cette nouvelle opération n'est pas sans de grands inconvéniens pour la mère

et pour l'enfant, qu'elle présente souvent de grandes difficultés dans l'exécution (1); qu'elle n'a eu de succès que sur un très-petit nombre de femmes, et que ce succès n'est dû qu'à des circonstances qui ont porté les hommes impartiaux à douter que l'opération fût nécessaire. Rien ne confirme davantage ces vérités, que la réserve que les plus zélés défenseurs de cette nouvelle opération, mettent aujourd'hui à la pratiquer, quoique les occasions ne s'en présentent pas plus rarement qu'autrefois. Huit années ont fourni d'abord au-delà de 30 faits; et depuis 1787 aucun n'est parvenu à la connoissance des gens de l'art. Si le succès d'une opération, qui a pour but de sauver la mère et l'enfant, étoit reconnu par la conservation d'un seul de ces individus, l'opération césarienne en auroit obtenu bien plus que la section du pubis, sur un pareil nombre de

Recherches sur l'opération césarienne.

---

(1) On sait qu'en plusieurs circonstances on a été obligé de recourir à la scie pour séparer les os pubis; qu'en d'autres, on a coupé sur l'un de ces os, à côté de la symphise; et que Bonnard, chirurgien de Hesdin, ne pouvant achever cette section, se vit obligé de faire l'opération césarienne. Le recueil des observations que nous ne faisons qu'ébaucher ici, seroit des plus intéressans : il pourroit figurer avec ceux que la fin du 18e siècle a fait éclore dans plusieurs genres.

Recherches sur l'opération césarienne.

femmes : la vie de l'enfant constamment en danger après celle-ci, étant toujours assurée par la première; et celle de la mère ne courant pas plus de risques dans l'une que dans l'autre.

Si Paré, Guillemeau et un très-petit nombre d'autres ont pu croire un instant que l'opération césarienne étoit essentiellement mortelle; les médecins du 19e. siècle n'y verront comme nous qu'une des plus grandes opérations de chirurgie, qu'on ne peut se dispenser de faire quand elle devient nécessaire, parce qu'elle offre moins de dangers encore qu'il n'y en auroit à ne la point pratiquer, et qu'aucune autre d'ailleurs ne peut la remplacer. Si ces hommes dont les écrits commandent encore notre vénération, se sont crus fondés à regarder comme fabuleuses les histoires des guérisons qu'on citoit de leur tems, ou à ne voir dans ces succès que de *vrais miracles de nature*, on ne sauroit de nos jours porter le scepticisme aussi loin, sans manquer de bonne foi ou de lumières, parce que les faits se sont multipliés, et que la plupart sont revêtus de ce caractère authentique que Paré et Guillemeau auroient desiré rencontrer dans ceux que Rousset apportoit en faveur de son opinion. Ces auteurs à qui il auroit été facile d'ac-

quérir la certitude de quelques-uns des faits énoncés par ce dernier, ont dû paroître bien coupables aux yeux des générations qui les ont suivis de plus près; Paré sur-tout qui avoit alors la plus grande influence sur l'opinion de ses confrères, tant par rapport à sa place qu'à cause de son rare génie et de ses connoissances. Ils n'ont pas nié formellement la possibilité de faire l'opération césarienne avec succès; ils se sont contentés de dire qu'elle offroit trop peu d'espoir et trop de dangers pour la recommander. Mauriceau a été plus loin, en assurant qu'il n'existoit aucun cas où l'on ne pût extraire le fétus par la voie naturelle. Si Rousset eût vécu au tems de ce dernier, il ne lui auroit répondu qu'en lui rappellant le sujet de sa 26e. observation, dans laquelle on remarque qu'on laissa mourir la mère et l'enfant, ne jugeant pas même qu'il fût possible d'appliquer le crochet. C'est encore en arrachant en ce moment des mains des accoucheurs ce fer homicide, qu'on peut espérer de leur faire avouer la nécessité et l'utilité d'une semblable opération.

Recherches sur l'opération césarienne.

Il seroit superflu de rassembler de nouveaux faits et de les réunir à ceux que présente le mémoire de Simon, si l'on n'avoit à répondre qu'aux objections qui ont été faites contre l'o-

Recherches sur l'opération césarienne.

pération césarienne depuis Paré, par Guillemeau, Marchand et plusieurs autres; si l'on n'avoit qu'à prouver qu'elle n'est pas essentiellement mortelle, et que les plaies de la matrice se cicatrisent comme celles des autres parties, il suffiroit de renvoyer à ce mémoire, et à l'ouvrage même de Rousset, qui contient quelques exemples de guérisons de cette espèce, parmi beaucoup d'autres observations qui ne méritent aucun degré de confiance : mais il s'agit de fixer l'opinion sur les avantages de l'opération césarienne, sur le danger qui en paroît inséparable et qui dépend essentiellement d'elle; sur les cas qui l'exigent; sur le lieu où elle doit être faite; le moment le plus favorable pour la pratiquer; le traitement qui convient ensuite; et ce n'est que par des faits multipliés, rapprochés et discutés comparativement, qu'on peut espérer d'atteindre à ce but. En indiquant ceux qu'il est aisé de recueillir depuis 1750, nous regrettons de ne pouvoir faire mention de toutes les opérations qui ont pu être faites sans succès, et sur lesquelles les auteurs ont cru devoir garder le silence, parce qu'elles auroient eu leur utilité comme les autres. Celles que nous annonçons s'élèvent au nombre de soixante-six. Plus de cinquante ont eu lieu à l'occasion de

la mauvaise conformation du bassin, cinq après la rupture de la matrice, ou du vagin ; une seule par rapport à une tumeur squirreuse qui obstruoit le bassin ; et les autres, parce qu'on n'a pu retourner l'enfant et l'amener par les pieds, à cause de sa mauvaise situation et de la trop forte contraction de la matrice. Vingt-quatre ont été faites avec succès pour la femme ; et toutes en auroient eu pour l'enfant, si on les eût pratiquées à tems. Quelques-unes des observations que nous annonçons, ont été publiées par leurs auteurs ; d'autres sont consignées dans des ouvrages périodiques ; mais le plus grand nombre ont été communiquées à l'académie de chirurgie, ou réservées dans le porte-feuille de plusieurs de ses membres, qui attendoient l'occasion de les faire connoître et de les employer avec fruit pour la science.

Recherches sur l'opération césarienne.

Indépendamment de ces soixante-six faits nouveaux, cinq autres avoient été annoncés à l'académie de chirurgie ; savoir : deux par Warrocquier, chirurgien à Lille, qui assuroit qu'un chirurgien des environs de Gand, avoit pratiqué cette opération deux fois avec succès et à la ligne blanche ; et les trois autres, par Médérer, professeur d'anatomie et de chirurgie à Fribourg en Brisgaw, également avec un entier succès. Médérer en promettoit

Recherches sur l'opération césarienne.

les détails circonstanciés, et peut-être les observations existent-elles dans quelque coin des archives de cette ci-devant académie. Colombier, médecin de Paris, après avoir entendu la lecture de l'observation de Hennequin et Chabrol, dont il sera fait mention ci-dessous, assura à la ci-devant Société royale de Médecine dont il étoit membre, que la même opération avoit été faite aussi avec succès, en présence de son père et Toutblanc, médecins, à Sainte-Menehould en 1752 par Buyret, chirurgien de cette commune (1). On pourroit y ajouter le fait très-extraordinaire d'une négresse de la Jamaïque qui se fit elle-même l'opération césarienne en 1769, et qui fut guérie complettement en cinq semaines par le docteur Morton, médecin alors à Kingston (2).

Opérations faites avec succès.

Caqué.

1°... La première des observations dont il s'agit a été recueillie et communiquée par Caqué de Rheims; la femme, qui en fait le

(1) Voyez mémoires de cette société, ann. 1777 ou 1778.

(2) Voyez journal de médecine de Londres, vol. VII, ann. 1786; journ. de méd. de Paris, vol. 76.

sujet, avoit eu précédemment à l'opération césarienne deux accouchemens des plus laborieux; et ce ne fut qu'après qu'on eut arraché le tronc du troisième enfant, le 17 septembre 1782, qu'on fit l'opération. La guérison fut complette au 14 janvier suivant.

Recherches sur l'opération césarienne.

Beaujeu.

2°.... Beaujeu, chirurgien de Martigni près Laon, la fit le 29 novembre 1753 sur une autre femme, dont le bassin étoit si étroit qu'on ne pouvoit y introduire deux doigts : elle fut guérie le 31e. jour; mais l'enfant n'en vécut que cinq.

Arondeau.

3°.... Un chirurgien de Bossand près Chabais en Saintonge, opéra une femme de 46 ans, le 24 mai 1760, lors de son neuvième enfant, les huit premiers étant venus naturellement; la malade sortit le 24e. jour pour aller à l'église étant parfaitement rétablie.

Vermond.

4°.... Vermond assura la vie d'une autre femme et celle des deux enfans dont elle étoit enceinte, en l'opérant le 17 mai 1767. Elle étoit au terme de sa quatrième grossesse, et ses trois premiers enfans avoient été mutilés au moyen des crochets. Ruffel, Thevenot, Cabani, Léclusc, Hévin, Tronchin, suivirent la malade pendant le traitement qui ne dura que 28 jours, la guérison étant complette à cette époque.

Un chirurgien d'Attichi.

5°.... Un chirurgien d'Attichi près Com-

Recherches sur l'opération césarienne.

piègne, après avoir arraché successivement les deux bras du fétus, en octobre 1772, chez une femme qui avoit eu précédemment d'autres enfans, crut devoir faire l'opération césarienne, et l'exécuta en ouvrant le ventre et la matrice transversalement sur l'un des côtés. La femme fut guérie au bout de cinq semaines.

Millot.

6°.... Millot opéra avec le plus grand succès la nommée Varin en 1774; en présence de plusieurs de ses confrères. Nous avons donné des soins depuis à cette femme, dans plusieurs accouchemens qui se sont faits prématurément; et dans l'une de ses grossesses nous avons extrait les débris du fétus par un large ulcère, aux enveloppes du ventre et à la matrice, survenu à la suite d'une chûte.

Dufréchou.

7°.... Dufréchou, chirurgien à Symore en Gascogne, fit la même opération en 1776 à une femme qui fut guérie le 30e. jour.

Deleurie.

8°.... Deleurie en opéra une avec le même succès le 9 août 1778, lors d'un second accouchement, et la guérison fut complette au bout d'un mois.

Chabrol.

9°.... La femme d'un officier du génie fut opérée par Chabrol et Hennequin, à Mézières le 31 août 1778; mais la guérison ne fut entière qu'après deux mois et huit jours.

Trouard, Riolles, etc.

10°.... La femme d'un cabaretier de Dieppe,

opérée le 19 novembre 1778, après cinq jours de travail, par Riolles, Trouard, Delestres et autres, fut en état de sortir après le 40e. jour. Recherches sur l'opération césarienne.

11°.... Warrocquier, chirurgien à Lille, en opéra une le 11 mai 1780, en présence de neuf de ses confrères, qui fut guérie le 45e. jour. Warrocquier.

12°. et 13°.... Lauverjat pratiqua la même opération avec succès sur deux femmes très-difformes; l'une, le 21 juillet 1782; l'autre à la fin de février 1787. Ces deux femmes opérées à la méthode de l'auteur furent guéries au bout d'un mois. Lauverjat.

14°.... Favereau, chirurgien à Jallais, fit l'opération le 18 juillet 1786 après trois jours de travail, et le 20 août suivant la femme étoit guérie. Favereau.

15°.... Lefranc, chirurgien à la Pommeraie, la pratiqua, le 28 août 1787, à une femme grosse de son troisième enfant, parce qu'il ne put retourner celui-ci. La guérison ne fut entière qu'au bout de deux mois (1). Lefranc.

16°.. 17°.... Soek, chirurgien à Leyden, opéra deux femmes avec tout le succès qu'il pouvoit desirer; l'une, le 13 juillet 1789, qui sortit Soek.

(1) Ces deux faits de Favereau et Lefranc ont été communiqués par Chevreul, chirurgien d'Angers.

Recherches sur l'opération césarienne.

dès le 27e. jour; et l'autre, le 21 mai 1792, dont la guérison fut également complette au 30e. jour.

Lebas.

18°. Lebas, chirurgien à Mouilleron, pratiqua l'opération après trois jours de travail, le 26 août 1769; et dès le milieu d'octobre la femme étoit rendue aux travaux de la campagne.

Le même.

19°.... Le même chirurgien assura au docteur Gallot qui a fait connoître ces faits, qu'il avoit opéré une autre femme avec le même avantage, deux ans auparavant dans la ci-devant province de Berri où il étoit alors domicilié.

Thibaut-Desbois et Lambron.

20°. 21°. et 22°.... Thibaut-Desbois a opéré la femme d'un notaire de la ville du Mans, à l'occasion d'une rupture de la matrice, le 4 octobre 1763, avec tant de succès qu'elle fut guérie le 30e. jour. Et Lambron, chirurgien à Orléans, a fait la même opération deux fois à une femme (1) qui est accouchée depuis très-heureusement. Elle fut opérée la première fois le 9 août 1775; et la seconde le 30 décembre 1779. Voyez après ces n°. le fait de la f. Brument, ✗

Dumay.

23°.... Dumay, chirurgien de Fontenai-le-

(1) La matrice s'est déchirée dans deux accouchemens consécutifs chez cette femme, et l'enfant, chaque fois, a passé en entier dans la cavité abdominale.

✗ et celui rapporté par Michel Donat; tous deux ... ici pag. 79

Peuple, fit la même opération à l'occasion d'une rupture de matrice, quoique l'enfant n'eût pas pénétré dans le ventre, le 4 germinal an 4e., et au 30e. jour la plaie n'étoit pas plus étendue qu'une pièce de douze sols (1). Recherches sur l'opération césarienne.

24°.... Enfin plus récemment, l'opération césarienne pratiquée par le citoyen Bacqua, le 25 floréal, an V, a également eu tout le succès qu'on pouvoit en desirer (2). Bacqua.

Si l'on se permettoit d'ajouter à ce tableau les cinq autres faits annoncés comme certains à l'académie de chirurgie par Warrocquier et Médérer, celui dont Colombier a fait part à la ci-devant Société royale de Médecine, et celui de la négresse de la Jamaïque, connu d'après le docteur Morton, il en offriroit trente et un; et nous ne doutons pas que d'autres encore inconnus ne viennent bientôt y remplir de nouvelles cases.

Tous ces faits n'établissent pas également la nécessité absolue de l'opération césarienne; et nous sommes bien loin d'applaudir indistinctement à tous ces succès; car on auroit

(1) Cette observation, très-intéressante pour les progrès de l'art, sera publiée en entier dans le recueil, lors qu'on aura reçu quelques nouveaux détails qui ont été demandés.

(2) Voyez recueil pér. pag. 434, tom. IV.

Recherches sur l'opération césarienne.

pu se dispenser de la faire dans plusieurs des cas énoncés; mais ils prouvent tous incontestablement que cette opération n'est pas essentiellement mortelle, et que le danger qui l'accompagne le plus souvent dépend moins de l'importance des parties qu'elle intéresse, que des circonstances accidentelles qui se présentent ensuite : circonstances qui n'ont pas toujours été bien saisies par les personnes de l'art, ou pour lesquelles on n'a pas eu le courage de s'écarter un moment des règles ordinaires prescrites pour le traitement des grandes plaies du ventre. Avec cette hardiesse éclairée qu'a montrée le citoyen Bacqua à plusieurs époques du traitement de la femme qui fait le sujet de son observation, on auroit sans doute obtenu plus de succès encore de l'opération césarienne. Sans l'attention de détruire chaque jour les adhérences des parties qui retenoient les fluides épanchés loin de la plaie, et qui s'opposoient à leur issue; sans l'introduction de l'algalie dans le foyer profond qui faisoit craindre les plus funestes suites, le citoyen Bacqua auroit manqué, comme bien d'autres, le but qu'il s'étoit proposé, et auroit fourni une arme de plus aux adversaires de l'opération césarienne, en leur faisant connoître également une victime de plus. Ver-

mond ne dut la conservation de celle à laquelle il venoit de donner deux enfans bien portans, qu'en insinuant à diverses reprises une sonde de poitrine par la plaie, et en y plongeant le doigt profondément au sixième jour, pour détruire les adhérences qui circonscrivoient un dépôt sanieux, ichoreux et fétide qui alimentoit les plus grands accidens; et Guénin, chirurgien de Crépy en Valois, dans un tems plus reculé, ne dut son succès qu'à la précaution qu'il eut de relâcher la suture neuf heures après, de porter le doigt jusques dans la cavité de la matrice pour briser les caillots qui en obstruoient l'orifice et la plaie.

Ces faits heureux paroîtront bien propres à ranimer le courage des hommes qui craindroient encore de pratiquer l'opération césarienne, sous le prétexte qu'elle est essentiellement mortelle; et à imposer silence à ceux qui renouvellent de nos jours les objections qui ont été faites il y a plus de deux siècles, et avec bien plus de raison, contre cette opération. Mais ces succès ne suffisent pas au but que nous nous sommes proposé dans un travail plus étendu que celui-ci : à côté de ces faits heureux, il faut placer tous ceux du même genre qui ne l'ont pas été autant, ou qui n'ont procuré aucun avantage. Ceux-ci, plus mul-

Recherches sur l'opération césarienne.

tipliés que les premiers, présentés sous le point de vue qui leur convient dans le travail que nous annonçons, ne seront pas moins utiles que les autres, et ne contribueront pas moins à l'avancement de nos connoissances. Ils inspireront d'ailleurs aux hommes qui exercent l'art des accouchemens, cette méfiance salutaire qui porte à consulter et à réunir le plus de lumières possible quand il s'agit d'une grande opération, et à ne jamais l'entreprendre seuls quand la nécessité et l'urgence n'en sont pas clairement démontrées.

Les opérations qui ont été faites sans succès pour la femme et pour l'enfant, ou qui n'en ont eu que pour celui-ci, et sur lesquelles nous avons pu recueillir quelques détails, sont au nombre de quarante-deux : nous n'avons pas cherché à le diminuer dans la vue de faire paroître celui des premières sous un rapport plus avantageux. Nous desirerions connoître toutes celles qui ont été pratiquées tant en France que chez l'étranger, afin d'inspirer plus d'éloignement encore pour cette opération, que nous avions jugée assez dangereuse pour assurer à nos élèves et publier ensuite, qu'à peine pouvoit-on se promettre de conserver une femme sur dix. (Voyez les 2e. et 3e. édi. de l'art des accouch. Tom. II. § 1981.)

Le jugement qu'on en portera peut-être d'après le tableau que nous offrons ici, paroîtra plus consolant pour l'humanité.

Recherches sur l'opération césarienne.

Opérations faites sans succès.

1e... Un chirurgien de Saint-Etienne en Forez, appellé auprès d'une femme épuisée par trois jours entiers de douleurs, et qu'on avoit vainement tenté d'accoucher avec les crochets, et d'autres moyens encore, crut devoir pratiquer l'opération césarienne, malgré le peu d'espoir qu'il entrevoyoit de sauver la femme, qui mourut huit heures après. Ce fait est de 1751.

Paret a communiqué ce fait.

2e.... Ledoc et Gauthier, chirurgiens à Verneuil au Perche, firent la même opération dans un cas aussi désespéré, mais à l'occasion d'une cause étrangère à la mauvaise conformation du bassin (1), le 31 juillet 1754, sur une femme de 40 ans qui mourut le quatrième jour; mais l'enfant fut conservé.

Ledoc et Gauthier.

3e... Ravenet y eut recours, du consentement de Gervais et Barbaut, ses confrères, le 3

Ravenet chirurgien à Paris.

(1) C'étoit un bourelet dur, comme squirreux, et très-épais, qui retrécissoit l'entrée du vagin, au point que le doigt ne pouvoit y pénétrer qu'avec beaucoup de peine.

Recherches sur l'opération césarienne. mars 1758, sur une femme dont le bassin n'a présenté qu'un pouce dix lignes de petit diamètre, dépouillé de ses parties molles. La femme mourut le lendemain; mais on conserva l'enfant.

Vermond. 4e. Vermond la pratiqua avec aussi peu de succès le 12 juillet 1767, en présence de Ravenet, Levret, Ruffel, Thevenot, Lafaye, Malouet et Portier, médecins, sur une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces six lignes. Cette femme parut assez bien le sixième jour, pour qu'on lui permît de prendre un potage; mais au huitième il survint de grands accidens à la suite de quelque chagrin domestique, et elle mourut le onzième. L'enfant a vécu six mois.

Cosme d'Angerville. 5e. Cosme d'Angerville fit la même opération le 30 octobre 1770, du consentement de Barbaut, Péan, Tenon, Levret, Destremeau et Braillet, sur une femme qui mourut le septième jour, et dont le bassin n'avoit qu'un pouce dix lignes de la symphise du pubis au sacrum, et un pouce quatre lignes seulement du fond de la cavité cotiloyde de gauche au même point de l'angle sacro-vertébral : l'enfant fut conservé; il étoit du poids de sept livres et demie.

Vimar. 6e.... Vimar, chirurgien à Nouvion près Rhetel

Rethel, appellé dans un cas où trois sage-femmes s'étoient vainement fatiguées pour opérer l'accouchement, ne pouvant lui-même le terminer à cause du gonflement inflammatoire des parties, eut recours, le 2 septembre 1772, à l'opération césarienne, qui n'eut de succès ni pour la mère, ni pour l'enfant auquel on avoit arraché le bras auparavant.

Recherches sur l'opération césarienne.

7e.... Clériau et Barbot, chirurgiens à Troc en Vendômois, d'après l'obligation où ils avoient été d'arracher pièce par pièce la tête de l'enfant lors d'un premier accouchement, chez une femme dont le bassin ne leur avoit paru que de deux travers de doigt de diamètre, se décidèrent à faire l'opération césarienne, pour le second, quoiqu'ils ne fussent appelés qu'après huit jours encore de travail. La femme mourut au onzième jour de cette opération dans des accès de convulsions occasionnés par une indigestion; son état n'ayant donné jusqu'alors que de foibles inquiétudes.

Clériau et Barbot.

8e.... Henckel, en Prusse, fit la même opération en 1769 à une femme de 37 ans, dont le bassin n'avoit que trois travers de doigt de diamètre dans la direction du pubis au sacrum; il opéra à la ligne blanche : la femme fut très-bien jusqu'au quatrième jour; mais après de grands mouvemens pour refaire son

Henckel.

Recherches sur l'opération césarienne.

lit, elle fut prise de vomissement et elle mourut le cinq.

Deleurie.

9e.... Deleurye la pratiqua également sans succès le 4 avril 1779, en présence de notre collègue Sabatier, sur une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces trois lignes et demie de diamètre : elle mourut le quatrième jour; mais l'enfant fut conservé (1).

Bonnard.

10e.... Bonnard, chirurgien à Hesdin, ne pouvant achever la section du pubis qu'il avoit entreprise, le 12 février 1778, sur une femme dont le bassin ne lui parut que de deux pouces, parce que *la symphise étoit ossifiée*, eut recours sur-le-champ à l'opération césarienne. La femme qu'il ne put revoir ensuite, mourut vers le huitième jour; mais l'enfant étoit très-gros et très-bien portant.

Warrocquier.

11e.... Une autre femme qui avoit eu un accouchement très-laborieux, en avril 1775, fut opérée par Warrocquier en février 1776, après cinq jours de travail, en présence de tous les chirurgiens de Lille : l'enfant fut conservé; mais la mère, phthisique depuis long-tems, mourut le huitième jour, la plaie étant cicatrisée dans presque toute sa longueur.

12.° Il paroît par quelques notes, que le

(1) Voy. Deleurye : dissertation sur l'opération césarienne, à la ligne blanche.

même chirurgien a opéré une troisième femme qui étoit singulièrement contrefaite, après six jours de travail encore, et qu'elle mourut le 40. de l'opération : elle avoit eu précédemment un accouchement des plus laborieux.

Recherches sur l'opération césarienne.

13°. Siébold (Gaspard), à Wurtzbourg, ayant éprouvé de grandes difficultés dans la section du pubis, le 3 février 1778, et n'en ayant retiré aucun des avantages qu'il en attendoit, préféra l'opération césarienne, le 26 septembre suivant, chez une autre femme qui mourut le 8e. jour. Le bassin n'avoit que deux pouces de diamètre transversalement, et trois pouces de devant en arrière. L'enfant fut conservé.

Siébold.

14°. et 15°. Moreau et Ferrand firent la même opération deux fois en notre présence à l'Hôtel-Dieu de Paris ; la première, le 2 juillet 1778, sur une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces et un quart de diamètre ; et la seconde, le 5 août 1779, sur une autre femme dont le même diamètre n'avoit qu'un pouce huit lignes. La première de ces femmes mourut 44 heures après l'opération, et la deuxième, le dixième jour. L'enfant de celle-ci fut conservé.

Moreau et Ferrand.

16°. 17°. et 18°. Avant d'obtenir de l'opération césarienne les deux succès annoncés

Lauverjat.

Recherches sur l'opération césarienne.

plus haut, Lauverjat l'avoit pratiquée deux fois à la ligne blanche sans aucun avantage pour les femmes; et ensuite, selon sa méthode, sur une troisième femme, dans l'hospice des ci-devant écoles de chirurgie. L'une, opérée le 3 août 1778, mourut le 4e. jour; l'autre, le 1er février 1781, mourut le 5e.; la 3.e, aussitôt après l'opération. Le diamètre des bassins étoit de dix-sept lignes, de deux pouces un quart et de deux pouces quatre à cinq lignes. Les enfans furent conservés.

Baudelocque.

19°. 20°. J'ai pratiqué cette opération deux fois sans succès pour la mère, mais avec avantage pour l'enfant. La première de ces opérations fut faite le 19 juillet 1785, en présence et du plein consentement de Sigault et Baignières, médecins de Paris, de Desault et de beaucoup d'autres personnes de l'art, sur une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces moins une ligne de petit diamètre; la seconde fut faite dans ma salle de pratique, sous les yeux de Louis, Desault, Chopart, Coutouly, Lauverjat, et un grand nombre d'élèves, sur une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces deux lignes: l'une de ces femmes mourut le 4e. jour, et l'autre, vers la fin du 5e. Depuis plusieurs mois nous donnions des soins à celle-ci pour une cachexie scorbutique, déjà très-ancienne et très-avancée.

21°. 22°. 23°. et 24°. Antoine Dubois en a opéré quatre avec aussi peu d'avantage depuis 1788; deux à la méthode de Lauverjat, et autant à la ligne blanche. Trois de ces opérations ont été faites en notre présence, en y comprenant celle de la femme Vasseur. Le bassin de toutes ces femmes étoit au-dessous de deux pouces et demi, excepté celui de la femme Vasseur, qui étoit de deux pouces sept lignes; et de deux pouces dix, dépouillé de toutes les parties molles. Deux accouchemens des plus laborieux, d'après le compte qui en a été rendu à l'école de médecine, par le cit. Dubois, attestoient déjà cet état de mauvaise conformation chez cette femme, et l'impuissance où elle étoit d'accoucher d'un enfant vivant, autrement que par l'opération césarienne. Les enfans de ces quatre femmes ont été conservés.

Ant. Dubois.

25°. La même opération a été faite dans le grand hospice de Lyon, au commencement de mars 1781, sur une femme dont le bassin n'avoit que deux pouces deux lignes de diamètre : cette femme mourut le lendemain. L'enfant étoit vivant.

Desgranges a communiqué ce fait.

26°. Danvers, chirurgien à Corbeil, fit cette opération à la méthode de Lauverjat, le 8 mars 1787, sur une femme qui avoit eu pré-

Recherches sur l'opération césarienne.

cédemment trois accouchemens des plus laborieux : elle mourut le 6e. jour.

Gilbert.

27°. Le fait communiqué par Gilbert, chirurgien de l'hôpital de Lectours, est le plus extraordinaire qu'on connoisse en ce genre. On avoit tout tenté pour délivrer la femme avant de la conduire dans l'hospice dont il s'agit, elle étoit en travail depuis sept jours, il ne restoit à faire que la section césarienne et celle du pubis pour épuiser toutes les ressources de l'art. Elles furent pratiquées successivement : l'une servit à extraire le tronc de l'enfant, et l'autre la tête qui étoit enclavée dans le bassin, après qu'on eut coupé le col. La femme a survécu plusieurs jours encore à toutes ces opérations. Le bassin étoit de deux pouces et demi de diamètre.

M...

28°. Un chirurgien de la commune de... qui avoit quitté momentanément l'exercice de sa profession, en 1786, pour suivre mes cours, m'a donné connoissance d'un fait qui doit être placé à la suite de celui du cit. Gilbert ; l'opération césarienne ayant été faite à-peu-près dans les mêmes circonstances, après les mêmes tentatives pour terminer l'accouchement par la voie naturelle ; et la femme n'étant morte que

du 8e. au 9e. jour. Ce chirurgien avoit contribué lui-même à l'opération (1). Recherches sur l'opération césarienne.

29°. Desault fit aussi l'opération césarienne, dans la nuit du cinq au six fructidor an 3, au grand hospice d'Humanité, sur une femme de 34 ans, qui mourut du 7e. au 8e. jour. Le diamètre le plus petit du bassin étoit de deux pouces trois lignes. Desault.

30°. et 31°. Depuis l'époque de l'opération faite par Desault, Pelletan l'a pratiquée deux fois à la ligne blanche, dans le même hospice : les deux femmes sont mortes le 2e. jour. Le bassin dépouillé des parties molles, avoit deux pouces de petit diamètre chez l'une et l'autre ; les enfans étoient vivans. Pelletan.

32°. Coutouly, qui a suivi la méthode de Lauverjat, chez la femme Desnos, dont nous avons parlé précédemment, n'a pas été plus heureux que les autres. L'opération fut faite le 20 ventôse an 5, et la femme mourut 114 heures après ; l'enfant seul fut conservé. Coutouly.

33°. et 34°. Pour ne rien taire de ce qui est parvenu à notre connoissance, nous ajouterons que la gastrotomie a été faite sans succès à Angers, sur une femme presque mourante, pour extraire du ventre un enfant Pietsch.

(1) Voy. la 2e. et 3e. édit. de mon ouvrage sur l'art des accouch. note du paragraphe 1723, tom. II. pag. 276.

Recherches sur l'opération césarienne.

qui y avoit passé tout entier après la rupture du vagin près le col de la matrice, le 5 décembre 1781 ; et qu'une autre opération césarienne, annoncée par Camper au secrétaire de l'académie de chirurgie en 1778, fut faite en Hollande, sur une femme qui mourut presqu'aussitôt qu'elle fut remise au lit. Le bassin n'avoit qu'onze lignes de petit diamètre.

Le journal de médecine de Paris, depuis 1770 jusqu'en 1792, contient aussi quelques exemples d'opération césarienne qui n'ont pas eu de succès. Le premier a été communiqué par Pietsch, professeur d'anatomie et de chirurgie ; il est du 13 juillet 1764 (1).

Thompson

36°. Thompson a pratiqué l'opération dans l'hôpital de Londres, confiée à ses soins, en présence de John Hunter et Cooper, sur une femme de 23 à 24 ans, dont le bassin n'avoit que dix lignes et demi de petit diamètre: elle mourut 5 heures après, mais l'enfant vint vivant (2).

Juppin.

37°. Juppin, chirurgien près Rethel, fit la même opération le 23 juillet 1779, sur

(1) Journal de médecine de Paris, tom. 34. pag. 170. Quelques auteurs font mention de cette opération, comme ayant eu le plus heureux succès.

(2) Journal de méd. de Paris, mars 1772... Observations et recherches de méd., par une Société de méd. de Londres. Vol. IV.

une femme singuliérement contrefaite, qui étoit en travail depuis le 19, et qui mourut aussi le lendemain (1). Recherches sur l'opération césarienne.

38°. et 39°. M. S. eut recours aussi à l'opération césarienne, ne pouvant terminer l'accouchement autrement, quoique le bassin ne fût peut-être pas très-défectueux : la première de ces opérations fut faite en 1780, sur une femme qui mourut 24 heures après; et la seconde en août 1782, sur une autre femme qui mourut aussi le lendemain. L'enfant de l'une fut tiré vivant, et celui de l'autre étoit mort (2). M. S.

40°. La même opération a été faite à Bayonne, le 8 septembre 1785, sur une femme de 36 ans, après *quatre* ou *cinq* jours de travail. On n'y eut recours que pour extraire la tête, après avoir dégagé le tronc par la voie naturelle, et avoir coupé le col. La femme ne mourut encore que le septième jour (3).

41°. Sommer, docteur en médecine, et conseiller aulique du duc de Brunswick-Lunebourg, a publié en 1788, l'histoire d'une opération césarienne faite onze ans auparavant, sur une femme dont le bassin n'avoit que *deux* pouces *quatre* lignes de petit diamètre. Sommer.

(1) Journal de méd. tom. 54. pag. 65.

(2) Journ. de méd. tom. 62. pag. 159.

(3) Journ. de méd. tom. 68. pag. 287.

Recherches sur l'opération césarienne.

L'opération assura la vie à deux enfans ; mais la mère mourut le 4e. jour (1).

42°. Un chirurgien de Lyon nous a écrit très-récemment, qu'il avoit fait l'opération césarienne dans le cours de l'hiver dernier, (an 6), sur une femme dont le bassin n'avoit *qu'un* pouce et *demi* de diamètre ; mais qu'elle étoit morte au bout de douze heures.

En admettant tous les faits énoncés dans ce mémoire, on remarque qu'ils sont au nombre de soixante-treize ; que trente-une de ces opérations ont été faites avec succès pour la femme, et presque toutes pour l'enfant : que parmi les femmes qu'on n'a pu conserver, il y en a plusieurs qui ne laissoient aucun espoir avant l'opération (2) ; et d'autres qui paroissent avoir été victimes de quelques causes qui lui étoient étrangères, ayant donné des espérances assez bien fondées, jusqu'au moment où ces causes ont exercé sur elles leurs influences désastreuses (3).

Il s'en trouve aussi quelques-unes chez lesquelles l'opération ne paroissoit pas nécessaire, puisqu'elles avoient eu précédemment

(1) Journ. de méd. tom. 79 pag. 296.

(2) Telles sont les femmes opérées par Paret, n°. 1 ; par Ledoc et Gauthier, n°. 2 ; par Vimar, n°. 6 ; par Gilbert, dans l'hôpit. de Lectours, n°. 27 ; celle n°. 28.

(3) Telles sont celles rapportées sous les numéros 4, 7, 8, 9, 11, 15.

des accouchemens ordinaires, et qu'on ne l'a faite que parce qu'on n'a pu retourner l'enfant pour l'extraire par la voie naturelle; soit parce qu'on a manqué de lumières convenables, soit parce qu'il étoit impossible de le faire au moment où on l'a entrepris, comme cela arrive quelquefois, quand on est appellé plusieurs jours après l'écoulement des eaux, et lorsque d'autres personnes de l'art ont fait beaucoup de tentatives inutiles; cas bien plus ordinaires dans les campagnes et les petites villes, que dans les grandes communes, où il y a plus de lumières et de facilités à se procurer les secours à tems.

Sur ces *soixante et treize* opérations, *trente-cinq* paroissent avoir été faites sur le côté du ventre, dont *dix-huit* avec succès; *trente* à la ligne blanche, dont *dix* également avec succès; *huit* à la méthode de Lauverjat, dont *trois* avec succès.

Des recherches ultérieures auxquelles la discussion de ce mémoire a donné lieu, nous ont fait connoître d'autres faits que nous joignons ici, en attendant qu'un plus grand nombre parvienne à la connoissance de la Société. Quelques-uns de ces faits sont annoncés par Tenon, dans ses mémoires sur les hôpitaux de Paris; d'autres par Weidmann,

Recheschcs sur l'opération césarienne.

dans une dissertation latine, en forme de thèse, soutenue le 9 septembre 1779, sous la présidence de Siébold (1); et dans le second N°. de la bibliothèque Germanique médico-chirurgicale du docteur Brewer. Mais le fait le plus extraordinaire s'est retrouvé dans notre porte-feuille.

Tenon, dans ses mémoires sur les hôpitaux, page 251 et suivantes, annonce que l'opération césarienne a été faite sans succès, six fois à l'Hôtel-Dieu de Paris, depuis 1773 jusqu'en 1785 inclusivement (2); que Pean lui en a communiqué un autre fait; qu'Isabeau, chirurgien de l'hôpital de Gien, l'a pratiquée en 1753; Lambert, sur la femme Castanet, de Verrières, en 1763; et qu'un maître de forges près Orléans, la fit sur sa propre femme, dans un tems moins éloigné. Il ajoute la mention d'un fait retrouvé par Goulin; de celui de Mercet, conservé par Dalechamps; d'un autre de Rousset,

(1) Cette dissertation a pour titre : Comparatio inter sectionem cœsaream, et dissectionem cartilaginis et ligamentorum ossium pubis, in partu, ob pelvis angustiam impossibili, suscipiendas.

(2) Deux de ces opérations, pratiquées en 1778 et 1779, par Moreau et Ferrand, sont comprises au tableau que nous avons donné.

oublié par Simon ; enfin de celui de Buyret, chirurgien à Ste-Menehould, dont nous avons parlé dans la notice précédente.

Recherches sur l'opération césarienne.

Pelletan nous a assuré qu'il n'avoit vu pratiquer cette opération à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'une seule fois dans le cours de onze années antérieures à 1773, pendant lesquelles il fut employé dans cet hospice.

Weidmann, dans sa dissertation, rapporte 1°. que l'opération césarienne a été faite avec succès en 1741, par le chirurgien en chef de Bicêtre, sur une femme dangereusement affectée d'une maladie vénérienne ; mais des témoins oculaires du fait, pourroient attester encore que la femme est morte le 18e. jour.

2°. Que Hermann Schuzer la pratiqua en 1758, sur une femme qui mourut le quatrième jour.

3°. Que Cooper l'a faite deux fois également sans succès ; l'une des femmes étant morte 26 heures ensuite, et l'autre au bout de quelques heures. L'un de ces faits est cité dans notre tableau sous le nom de Thompson.

4°. Que George-Guillaume Stein a eu recours deux fois à cette opération, aussi infructueusement pour les femmes, l'une étant morte le troisième jour ; l'autre, le seizième.

5°. Que Atkinson la fit aussi sur une femme qui mourut le quatrième jour.

Recherches sur l'opération césarienne.

6°. Enfin, il cite, d'après quelques papiers publics, l'histoire de l'opération faite dans la Transylvanie (il y a une vingtaine d'années), par Zimmermann sur la comtesse de Cheirey, pour extraire un enfant monstrueux : opération qui eut le plus grand succès.

La bibliothèque germanique de Brewer, indépendamment de la plupart de ces faits qu'elle indique aussi, fait connoître les suivans.

On y remarque, 1°. que Schmucker, dans ses Mélanges de Chirurgie, fait mention d'une opération césarienne faite avec succès sur une femme grosse de six mois, à la suite d'un coup de corne de bœuf, qui avoit pénétré dans la matrice, et qui avoit donné lieu à la sortie du bras de l'enfant.

2°. Que Leber la pratiqua également avec succès sur une femme qui avoit eu précédemment trois accouchemens.

3°. Que le docteur Fischer vit une femme à Leyden, qui avoit été opérée 18 mois avant cette époque, par le docteur Brands; qu'elle se portoit bien ainsi que son enfant; qu'il vit la cicatrice, et qu'un chirurgien, témoin oculaire de l'opération, lui assura que le diamètre du bassin étoit au-dessous de deux pouces (1).

(1) Richter. Vol. VII. pag. 555.

4°. Que Sturck, professeur à Jena, fit la même opération en 1782 le 18 décembre, et que la femme fut guérie le 24 février suivant (1).

Recherches sur l'opération césarienne.

Nous terminerons cette notice par un fait bien plus extraordinaire que tout ce qu'elle présente, qui nous a été communiqué par le citoyen Lair Corigny, officier de santé à Thorigny, département de la Manche, le 24 thermidor, an deuxième.

La femme Brument de la commune de la Frenaye, district de Caudebec, département de la Seine-Inférieure, âgée de 39 ans, mère de plusieurs enfans et enceinte de huit mois, en juillet 1789, reçut un coup de corne de taureau, qui ouvrit la région hypogastrique transversalement, et la partie antérieure de la matrice, dans l'étendue de plus de dix pouces; cette femme étant alors dans les champs à une grande distance de son habitation. L'enfant sortit aussitôt par cette grande déchirure, qui répandit une prodigieuse quantité de sang. Les personnes qui entouroient cette femme, effrayées de son état, n'osèrent rien entreprendre pour la soulager avant l'arrivée du citoyen Lechaptois, chirurgien de la commune de Lislebonne, dis-

(1) Voy. Richter. Vol. VII. pag. 768.

avant de terminer cette notice par le fait de la femme Brument, l'auteur eut pu rapporter celui dont marcel Donat parle dans hist. medic. mirab. lib. 4. c. 22. michel Donat y dit qu'une femme étant parvenue au terme d'une grossesse put accoucher. On entendit, dans le temps d'une forte douleur, une espèce de craquement assez éclatant: la matrice déchira et l'enfant passa dans le ventre, mais de manière probablement que quelqu'un de ses membres resta engagé dans la plaie de la matrice. On n'avoit point encore alors idée de cet accident. On crut pendant quelques mois que la malade mourroit: elle se ranimit ensuite peu à peu: mais outre la grosseur et la dureté du ventre il lui resta un écoulement purulent par la vulve. Cet état fut le même pendant quatre ans: alors il survint un dépot près du nombril. On l'ouvrit, il donna beaucoup de pus, on le traita, et il parut se guérir, mais l'an suivant il en parut un 2me tout près de l'endroit où avoit existé le 1er. Il s'ouvrit

Recherches sur l'opération césarienne.

tante d'une lieue de celle de la Frenaye, et se contentèrent d'envelopper d'un tablier l'enfant qui étoit vivant, sans couper le cordon ombilical; de sorte qu'il se passa plus d'une heure et demie avant d'obtenir les premiers secours. Le citoyen Lechaptois commença par couper ce cordon pour éloigner l'enfant de la mère, qui étoit dans un état de foiblesse telle que le pouls se faisoit à peine sentir. Puis il fit l'extraction du placenta par la plaie; la matrice étant contractée, et l'hémorrhagie arrêtée. Il nettoya ensuite avec une éponge imbibée d'eau et de vin, les intestins couverts de sang et de terre, ainsi que les autres parties circonvoisines : il les réduisit dans le ventre, pratiqua huit points de suture enchevillée, et recouvrit le tout d'un appareil et d'un bandage convenables. Après cela, il fit transporter la malade chez elle : cette opération ayant été faite au milieu des champs. L'enfant vécut 8 heures, et fut porté à l'église pour y recevoir le baptême.

Le lendemain, le citoyen Lair-Corigny fut appellé en consultation. La malade avoit, dit-il, beaucoup d'altération; le pouls étoit petit et très-fréquent; le ventre dur et douloureux, ce qui engagea à relâcher un peu les points de suture

la malade paroissoit dépérir de jour en jour, on se détermina enfin au bout de quelques mois à dilater cette ouverture. On en tira successivement tous les os d'un enfant. la plaie du ventre se consolida, ainsi que l'ulcère de la matrice, et la f^e se rétablit si parfaitement, qu'un an après elle redevint enceinte.

Comme M. Baudelocque a t'il osé dire dans les mémoires

suture. L'état de souffrance fut moins fatigant ensuite. On prescrivit l'eau de poulet, et une légère eau d'orge avec le sirop de vinaigre, pour boisson; des lavemens et des fomentations analogues à ces boissons.

Dix jours après, le citoyen Lair-Corigny revit la malade, et la trouva aussi bien qu'il étoit possible de l'espérer. Elle étoit sans fièvre et sans altération: comme elle se plaignoit d'avoir la bouche mauvaise, on lui administra avec succès un léger minoratif. La réunion des lèvres de la plaie étoit presque faite à cette époque, excepté dans un endroit, où deux points de suture avoient coupé les parties, et excité de la suppuration.

La guérison étoit parfaite au bout de six semaines. Cinq ans après cette énorme blessure, la femme jouissoit encore de la meilleure santé, et n'avoit d'autre incommodité que celle qui résultoit d'une hernie dans le lieu où les deux points de suture avoient coupé les lèvres de la plaie.

En ajoutant au tableau ci-dessus les faits énoncés par Tenon, Weidmann et Brewer, qui n'y sont pas compris (1), ainsi que celui

---

(1) Nous supprimons ici, de la notice donnée par Tenon, deux des opérations faites à l'Hôtel-Dieu, parce

annoncées auparavant les trois cas imprimés en ces recherches p. sous les n° 20. 21. 22 et celui de la f. Brument page 79.

Recherches sur l'opération césarienne.

dont Pelletan a été témoin, et celui qui nous a été communiqué par Lair-Corigny, le nombre sera de 93. Comme il y a eu six succès entiers sur les 20 faits ajoutés, le nombre de succès sera de 37, et celui de non succès pour la femme de 56.

Note sur l'accouchement de la femme Marville. (Voyez les pages 8 et 10 auxquelles cette note a rapport).

l'accouchement de la femme Marville.

Un nouvel exemple, plus récent que la première lecture qui a été faite de ce mémoire à la Société de Médecine, prouve si évidemment la vérité de toutes ces assertions, que *le fondateur de l'école anti-césarienne* lui-même ne peut en douter aujourd'hui, ayant eu plus d'intérêt que qui ce soit à recueillir ce fait qui est son propre ouvrage : c'est celui

---

que nous en avons fait mention sous les noms de Moreau et Ferrand ; le fait qu'il dit retrouvé par Goulin, parce qu'il remonte au 14e. siècle ; celui de Mercet, conservé par Dalechamps, celui de Rousset, oublié par Simon, parce qu'ils sont très-anciens, et que nous n'avons voulu citer que les opérations faites depuis 1750. Le même motif nous a porté à ne faire aucune mention de l'opérat. césar. qui a été pratiquée à Bicêtre en 1741, quoique rapportée par Weidmann. L'un des faits de Cooper, indiqué par ce dernier, et celui de Buyret, par Tenon, sont également supprimés ici, étant sur le premier tableau.

de la femme Marville, rue du Sépulcre, n°. 711.

Note sur l'accouchement de la femme Marville.

Cette femme parvenue au terme de sa première grossesse, sans autres accidens que ceux qui sont très-ordinaires aux femmes enceintes, ressentit les premières douleurs dans la nuit du onze au douze fructidor dernier (an 6), et fit appeller un étudiant en médecine qui l'avoit saignée huit ou dix jours auparavant. Ce jeune homme assez instruit pour reconnoître à l'examen du sujet, que l'état de mauvaise conformation du bassin mettroit les plus grands obstacles à l'accouchement, fit venir, sur les six heures du matin, le citoyen Daniau son professeur, qui me fit part, vers les dix heures, de ses craintes et de ses vues sur les moyens de délivrer cette femme, si le citoyen Sacombe, qu'il avoit le projet de faire appeller, lui refusoit ses secours : ce qu'on ne put obtenir, après beaucoup de démarches, que vers les cinq à six heures du soir.

Ce médecin ayant examiné la malade, et reconnu que le travail étoit bien prononcé, déclara qu'elle accoucheroit sans le secours d'aucun instrument, et d'un enfant vivant : il resta auprès d'elle avec quelques-uns de ses élèves ; et le 17e. suivant, il convoqua une

Note sur l'accouchement de la femme Marville.

consultation, tant en son nom, qu'en celui du mari de la femme. Les citoyens Vitet, médecin et membre du corps législatif; Marchais, Boyer de l'école de médecine de Paris; Sue, jeune, Leclerc, méd. y furent appellés comme moi; et elle eut lieu entre 6 et 8 heures du soir. Sacombe nous rendit compte de ce qui s'étoit passé, depuis cinq jours entiers qu'il étoit auprès de la femme, sans faire connoître cependant les moyens médicinaux qu'il avoit pu employer : il déclara qu'il avoit cru que l'accouchement se termineroit heureusement et d'un enfant vivant, quoique le détroit supérieur fût resserré, et que l'écartement des tubérosités ischiatiques ou le diamètre transversal du détroit inférieur ne lui parût que de dix-huit lignes; en ce que la nature qui donnoit à la femme la faculté de concevoir, ne pouvoit lui refuser celle d'accoucher. Il ajouta que, s'il avoit publié dans ses écrits qu'il n'existoit aucun cas où la femme ne pût accoucher d'un enfant vivant, parce que sa pratique alors ne lui en avoit pas encore offert d'exemple, il reconnoissoit l'existence de ces cas d'après celui pour lequel nous étions consultés; mais qu'il espéroit encore que la femme Marville se délivreroit seule, son enfant étant mort

depuis plusieurs jours, parce qu'elle étoit en bon état de forces et même de santé.

Note sur l'accouchement de la femme Marville.

Nous examinâmes cette femme, Marchais et moi, ainsi que le citoyen Vitet qui vint ensuite ; Boyer, Sue et Leclerc, ne voulant pas le faire, dans la crainte de la fatiguer. Nous jugeâmes que le diamètre antero-postérieur du détroit supérieur avoit entre deux pouces et un quart et deux pouces et demi d'étendue ; et j'ajoutai que le transversal du détroit inférieur que Sacombe n'évaluoit qu'à dix-huit lignes, se rapprochoit de sa longueur ordinaire, sans l'examiner cependant avec beaucoup d'attention, la connoissance prise du diametre antéro-postérieur du détroit supérieur faisant voir de reste le seul parti qui étoit à prendre.

L'état de la femme ne nous parut pas aussi rassurant qu'on l'avoit annoncé ; la face étoit altérée, la respiration un peu gênée ; la région épigastrique, et tout le côté droit du ventre dans lequel étoient refoulés les intestins, étoient élevés, tendus et météorisés : le pouls fréquent, un peu irrégulier et flasque ; la langue sèche et d'un rouge tirant sur le brun.

L'avis des consultans fut unanime sur l'état de cette femme, et sur la nécessité d'opérer l'accouchement qu'on avoit déjà trop différé, et à cet effet d'ouvrir le crâne et d'extraire ensuite l'enfant au moyen du crochet. D'accord sur

Note sur l'accouchement de la femme Marville.

ce point avec tous les autres, j'ajoutai qu'en délivrant cette femme, on n'arrêteroit pas les progrès de la maladie, et que l'événement en seroit fâcheux.

Quoique le citoyen Sacombe parût acquiescer à l'avis des consultans, il n'opéra cependant encore l'accouchement que le lendemain 18, entre midi et deux heures, et vers le milieu du septième jour du travail; il se servit du crochet. La femme mourut le 23 à midi, et sur la fin du cinquième jour.

Copie du procès-verbal de l'ouverture du cadavre de cette femme.

Ouverture du cadavre

L'an 6 de la république française, le 25 fructidor, nous soussignés, après avoir été appellés à l'ouverture du cadavre de la femme Marville, demeurant rue du Sépulcre, N°. 711, décédée la veille à midi (1), des suites d'un accouchement laborieux, et dont l'enfant avoit été extrait, au moyen du crochet, au-dessus du détroit supérieur, de l'avis una-

---

(1) Il y a ici erreur de date; j'ai vu la lettre du cit. Sacombe au cit. Baudelocque, datée du 24, annonçant que la femme Marville étoit morte le jour précédent, à midi. *Note du rédacteur.*

nime des consultans, les citoyens Marchais, Baudelocque aîné, Boyer, Vitet, Leclerc, Sue, etc.; avant l'ouverture du cadavre, nous n'y avons apperçu extérieurement que le vice de conformation des cuisses et des jambes.

Ouverture du cadavre

A l'ouverture du bas-ventre, nous n'avons observé aucun épanchement quelconque : l'estomac et les intestins nous ont paru dans leur couleur naturelle; seulement nous avons remarqué sur la portion inférieure de l'arc du colon extrêmement distendu par une grande quantité d'air, que les vaisseaux étoient un peu plus remplis de sang que ceux des autres viscères : le foie, la rate, le pancréas et les reins étoient dans leur état naturel; mais la matrice et les autres parties de la génération, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, étoient dans un état de gangrène et de putréfaction complette.

Ensuite après avoir porté nos regards sur le bassin, nous avons trouvé que de la saillie de la dernière vertèbre lombaire à la partie supérieure de la symphise du pubis, il y avoit 2 pouces quatre lignes de diamètre: le diamètre latéral, nous a offert 5 pouces : de l'union du corps du pubis droit avec l'os iléon à la saillie de la dernière vertèbre des

Ouverture du cadavre

lombes, l'étendue étoit seulement d'un pouce; et du pubis gauche, l'étendue étoit de deux pouces et demi : l'écartement des tubérosités des ischions étoit de trois pouces; quant à la poitrine et à la tête, nous y avons trouvé tous les viscères dans leur état naturel.

A Paris, le 25 fructidor, an 6 de la république.

Suivent les signatures des citoyens MARCHAIS, LECLERC, SACOMBE et BOYER.

Arrêté de la Société de Médecine de Paris, sur les recherches et réflexions du citoyen BAUDELOCQUE.

Arrêté de la Société de Médecine.

La Société de Médécine, après avoir entendu deux lectures du mémoire du citoyen Baudelocque, sur l'opération césarienne, et la discussion intéressante à laquelle il a donné lieu, considérant;

1°. Qu'il est démontré par l'expérience qu'il existe des cas dans lesquels l'accouchement est impossible par les voies naturelles;

2°. Que dans beaucoup de ces cas l'opération césarienne est le seul moyen qui donne l'espoir de sauver la mère et l'enfant;

3°. Que cette opération, quelque grave qu'elle soit, a été souvent pratiquée avec un entier succès. Arrêté de la Société de Médecine.

Est unanimement d'avis, qu'il est du devoir du médecin de recourir à l'opération césarienne dans les cas détesminés par l'art. Et afin de mettre les savans ainsi que le public en état de porter un jugement sur une opération qui intéresse de si près l'humanité, l'ordre social et les progrès de l'art, la Société arrête :

1°. Que le mémoire du citoyen Baudelocque sera imprimé dans le prochain numéro de son récueil périodique, avec l'extrait du procès-verbal de la séance de ce jour.

2°. Que la notice de l'accouchement de la femme Marville, et le procès-verbal de l'ouverture du cadavre de cette femme, seront également imprimés à la suite de ce mémoire.

3°. Qu'il sera tiré par extrait deux cents exemplaires du présent mémoire, pour être adressés aux divers corps administratifs et judiciaires.

Pour copie conforme,

SUE aîné, secrétaire-général.